

FÊTE DES ANCIENS

Le 27 mai

*Soyez des nôtres*

Voir page 106.

# L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DES DIPLÔMÉS DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



VOLUME III, N° 6  
Mai 1937

# Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

## Comité d'honneur :

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec  
Le cardinal-archevêque de Québec  
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université  
Le président général de l'Université  
Le recteur de l'Université  
Le président de la Commission d'Administration de l'Université  
Le premier ministre de la province de Québec  
Le secrétaire de la province de Québec  
Son Honneur le maire de Montréal

## Conseil général :

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants :  
*Théologie* : MM. Irénée Lussier et Gér. Chaput, p.s.s.  
*Droit* : Me Charles-Émile Bruchesi et Me Roger Brossard (délégués provisoires).  
*Médecine* : Docteur Donatien Marion et Docteur Jean Saucier.  
*Philosophie* : Mlle Juliette Chabot et le Docteur Ant. Barbeau.  
*Lettres* : MM. René Guenette et Jean-Marie Gauvreau (délégués provisoires).  
*Sciences* : Docteur Georges Préfontaine et M. Philippe Montpetit.  
*Chirurgie dentaire* : Docteur Ad. L'Archevêque et Docteur Gérard Plamondon.  
*Pharmacie* : MM. Marius Létourneau et Henri Lanouette.  
*Sciences sociales* : Me Fernand Chaussé et Me Alfred Labelle.  
*Agriculture* : MM. Fernand Corminbœuf et Aimé Gagnon (délégués provisoires).  
*Médecine vétérinaire* : Docteur J.-H. Villeneuve (délégué provisoire).  
*Htes E. Commerciales* : MM. Paul Riou et Gérard Parizeau.  
*Optométrie* : MM. Arm. Messier et Roland de Montigny.  
M. Jules Labarre, assistant-secrétaire.  
Le président de l'Association générale des étudiants.

## Comité exécutif :

Me Arthur Vallée (Droit), président.  
Docteur Louis-Charles Simard (Médecine), 1er vice-président.  
Docteur Denis Forest (Chirurgie dentaire), 2e vice-président.  
M. Hermas Bastien (Philosophie), secrétaire.  
M. Henri Groulx (Pharmacie), trésorier.  
Docteur Stephen Langevin, ancien président.  
Le rédacteur en chef de *L'Action Universitaire*.

## Comité du Fonds des Anciens :

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Henri Lanctôt, Docteurs Edmond Dubé, Damien Masson, Eudore Dubeau, Stephen Langevin, Louis-Charles Simard, M. Henri Groulx, trésorier.

*L'Action Universitaire* : Hermas Bastien, rédacteur en chef.

Vérificateur honoraire : Jean Valiquette (H.E.C.)

## Nos Anciens et la Politique

### Sénateurs

BEAUBIEN, CHARLES-PHILIPPE	Droit 1894	FAUTEUX, G.-ANDRÉ	Droit 1900
BOURGEOIS, CHARLES	Droit 1904	LACASSE, GUSTAVE	Médecine 1913
DANDURAND, RAOUL	Droit 1883	LEMIEUX, RODOLPHE	Droit 1891
RAINVILLE, JOSEPH-H.		Droit 1900	

### Députés aux Communes

(Élection du 14 octobre 1935)

BERTRAND, ERNEST	Droit 1915	Montréal-Laurier	FERRON, ÉMILE	Droit 1922	Berthier-Maskinongé
CARDIN, P.-J.-A.	Droit 1908	Richelieu-Verchères	FONTAINE, T.-A.	Droit 1917	Saint-Hyacinthe-Bagot
CASGRAIN, PIERRE-F.	Droit 1910	Charlevoix-Saguenay	FOURNIER, ALPHONSE	Droit 1923	Hull
CRÊTE, J.-A.	Optométrie 1912	Saint-Maurice-Lafleche	LACOMBE, LIGUORI	Droit 1922	Deux-Montagnes
DENIS, AZELLUS	Droit 1929	Montréal-Saint-Denis	LEDUC, RODOLPHE	Chir. dent. 1924	Wright
DESLAURIERS, HERMAS	Médecine	Montréal-Sainte-Marie	MERCIER, PAUL	Droit 1912	Montréal-Saint-Henri
FERLAND, C.-ÉDOUARD	Droit 1917	Joliette-L'Assomption-Montcalm	RAYMOND, MAXIME	Droit 1908	Beauharnois
			THAUVETTE, JOS.	Médecine 1901	Vaudreuil-Soulanges
		WERMENLINGER, E.-J.	Génie civil 1911		Montréal-Verdun

### Conseillers législatifs

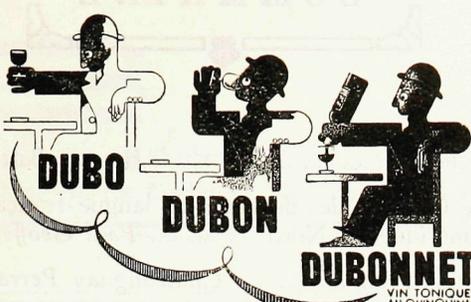
CHAMPAGNE, HECTOR	Droit 1884	DUTREMBLAY, PAMPHILE	Droit 1901
DANIEL, JOSEPH-F.	Droit 1896	LEMIEUX, GUSTAVE	Chirurgie dentaire 1894

### Députés à l'Assemblée législative

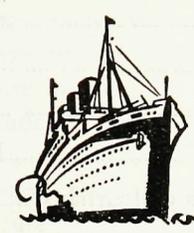
(Élection du 17 août 1936)

BARRETTE, HERMANN	Droit 1920	Terrebonne	LANGLAIS, HORM.	Sc. com. 1914	Iles-de-la-Madeleine
BÉLANGER, J.-G.	Optométrie 1920	Dorion	LEDUC, F.-J.	Génie civil 1914	Laval
BERCOVITCH, PETER	Droit 1906	Saint-Louis	MONETTE, PHILIPPE	Droit 1913	Laprairie
BERTRAND, CHAS-AUG.	Droit 1915	Laurier	PAQUETTE, J.-H.-A.	Médecine 1913	Labelle
BOYER, AUGUSTE	Droit 1920	Châteauguay	POULIOT, CAMILLE	Médecine 1924	Gaspé-Sud
DUBÉ, A.	Chir. dent. 1926	Lac-Saint-Jean	SAUVÉ, JEAN-PAUL	Droit 1930	Deux-Montagnes
DUGUAY, LÉO	Chir. dent. 1926	Rimouski	TELLIER, MAURICE	Droit 1920	Joliette
DUPLESSIS, MAURICE	Droit 1913	Trois-Rivières	TACHÉ, ALEX.	Droit 1923	Hull
HAMEL, PHILIPPE	Chir. dent. 1907	Québec-Centre	TRUDEL, MARC	Médecine 1922	Saint-Maurice

## NOUS COMPTONS SUR EUX



**Prix nouveau :** \$1.35 la bouteille.



**Départs réguliers pour les Ports Britanniques et Français**

**Le Couronnement... L'Exposition de Paris**

Toute l'Europe est en fête cette année . . . célébrations de toutes sortes, événements historiques, Exposition de Paris (mai à octobre).

Traversez l'Atlantique confortablement sur un somptueux paquebot EMPRESS, un luxueux DUCHESS ou un confortable MONT . . . en classe cabine, touriste ou troisième. Tous vous offrent le service et la cuisine typiques du Pacifique Canadien . . . tous suivent la route du St-Laurent. Départs fréquents de Montréal et Québec.

Renseignez-vous sur les voyages à forfait en Europe.

Tous renseignements de votre agence de voyages  
ou du

**Pacifique Canadien**

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES DU MONDE.

**vichy célestins**

prévient et soulage rhumatisme, goutte, dyspepsie et indigestion.—Eau de table fraîche et délicieuse.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS  
2087 Ave. McGill College - - Montréal

**NOS DIVERSES FONCTIONS**

- Fiduciaires pour émissions d'obligations
- Agents de transfert et régistres
- Agents financiers
- Exécuteurs testamentaires
- Administrateurs de successions, propriétés, fonds d'amortissement et fortunes privées.

*Coffrets de sûreté. — Garde de titres et valeurs.*

**Conseil d'Administration :**

ARTHUR VALLÉE, C.R., président  
JOSEPH SIMARD, vice-président  
ALBERT HUDON, vice-président  
J.-A. BRILLANT, vice-président

CHS. DELAGRAVE, N.P.                      J.-C. HÉBERT, N.P.  
J.-A.-E. GAUVIN                              J.-E. LABELLE, C.R.  
Hon. RAOUL GROTHÉ                        Hon. L. MORAUD, C.R.

**DIRECTEURS :**

AIMÉ PARENT, *Gérant-Général.*  
J.-ALP. FUGÈRE, *Gérant à Québec.*

**Le Sun Trust, Limitée**

Fondé en 1912

10 ouest, St-Jacques,                      132, rue St-Pierre,  
MONTRÉAL                                      QUÉBEC  
Tél. : HA. 0131                                      Tél. : 2-3751



**UN PLAN ?**

D'un amas de bois, brique, clous seul un plan fait une maison.

D'un amas de polices, seul un plan fera un édifice économique et solide.

**Succursale de Montréal:**  
EDIFICE DOMINION SQUARE

PAUL BABY,                      EMILE DAOUST - A. J. PINARD  
*Gérant*                                      *Gérants adjoints*

**THE DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY**

# CIGARETTES SWEET CAPORAL



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé".  
*Lancet.*

## SOMMAIRE

Jean Bruchesi .....	<i>Hermas Bastien</i>	101
Troisième Congrès des dentistes de langue française de l'Amérique du Nord .....	<i>Paul Geoffrion</i>	102
La Nationalité .....	<i>Châteauguay Perrault</i>	103
Bois et Meubles du Québec .....	<i>Jean-Marie Gauvreau</i>	104-5
La Fête des Anciens .....		106
Représentation au Théâtre Saint-Denis	<i>France-Film</i>	107
La Vie Universitaire .....		108-9
Chez les Anciens .....		110
Le Jardin Botanique .....	<i>H. B.</i>	111
Quelques livres .....	<i>H. B. et M. C.</i>	112
En Feuilletant Revues et Journaux .....	<i>B. Brouillette</i>	114-5
L'Appel d'un Ancien .....	<i>J.-A. LaHaye</i>	116
Ce que les Anciens écrivent .....		117
Ceux qui ont versé leur cotisation .....		119
Le Fonds des Anciens .....		119

## Notre service des banquets

*est connu et apprécié  
par toute la province*

Lorsque vous donnerez une réception, un déjeuner de mariage, un dîner d'anniversaire, consultez-nous. Appelez le chef de ce service, M. C. Dubois, PLateau 5151, et il se fera un plaisir d'aller vous soumettre des menus et des estimés.

Nous sommes très honorés d'avoir l'avantage de servir les banquets de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal, et nous les remercions de l'encouragement qu'ils donnent à notre maison.

**Dupuis Frères**  
Montréal

## A VOTRE DISPOSITION



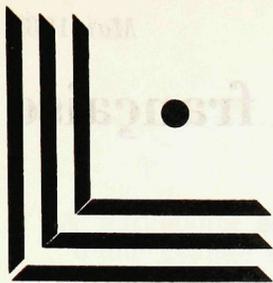
SERVICE  
BANCAIRE  
COMPLET

- COMPTES D'ÉPARGNE
- COMPTES COURANTS
- ESCOMPTÉ D'EFFETS COMMERCIAUX
- PRÊTS SUR BONNES VALEURS
- ENCAISSEMENT COUPONS, CHÈQUES, ETC.
- MANDATS, CHÈQUES DE VOYAGEURS
- LETTRES DE CRÉDIT CIRCULAIRES
- GARDE DE TITRES — COFFRETS DE SÛRETÉ

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Social à Montréal

314 bureaux en Canada et correspondants dans toutes les parties du monde.



# L'ACTION UNIVERSITAIRE

Revue de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

Rédaction : 515 est, rue Sherbrooke, Tél. PL. 4812

Abonnement : au Canada, \$1.00 ; à l'étranger : \$1.50.

Publicité : 1849 est, rue Sherbrooke, Tél. AMherst 6914

Paraît tous les mois, sauf en juillet et août

Vol. III

MONTREAL, MAI 1937

No. 6

## JEAN BRUCHESI

L'ACTION UNIVERSITAIRE n'a pas à apprendre à ses lecteurs l'heureuse nomination que vient de faire le gouvernement Duplessis en appelant M. Jean Bruchesi, au poste de sous-secrétaire provincial. La presse, cette grande indiscreète des temps modernes, l'annonçait déjà, depuis quelques semaines, d'une manière officieuse. L'entrée en fonction étant maintenant officielle, nous ne pouvons cacher notre joie et notre regret ; notre joie à la vue du rôle important qu'il jouera dans l'administration publique et notre regret de voir s'en aller de l'Exécutif de l'Association générale et du milieu universitaire montréalais un camarade actif et un des pionniers de notre œuvre.

Inutile de rappeler l'itinéraire intellectuel du nouveau sous-ministre. Ancien élève du Collège de Montréal, il venait de faire sa philosophie chez les Jésuites quand il s'inscrivit à la Faculté de droit. Boursier du gouvernement, il a suivi, à Paris, les cours de l'École des Sciences politiques. Durant son séjour outre-mer, il a déployé un grand zèle de propagandiste qui l'a préparé à merveille à la vie intense qu'il a depuis menée au Canada. A son retour, on lui confia des cours à la Faculté de Lettres et à l'École des Sciences sociales. Outre sa tâche professorale, il se voua à l'apostolat intellectuel. Conférences, volumes, collaboration aux journaux et revues, incalculable est le nombre de ceux qui l'ont entendu ou lu. L'an dernier encore, il a prononcé plusieurs conférences dans les milieux universitaires anglo-canadiens sur des sujets d'actualité. Et nos lecteurs savent son rôle à L'ACTION UNIVERSITAIRE, dont il vient de quitter le poste de rédacteur en chef.

Professeur d'histoire, il a publié deux volumes sur l'histoire du Canada. Grand voyageur devant l'Éternel, deux autres ouvrages, *Jours Eteints* et *Aux marches de l'Europe*,

sont des reportages à la manière des frères Tharaud et de Récouly. Il débuta dans la carrière des lettres sous le signe des muses et sous l'excitant continu de mille projets littéraires qui le poussaient, comme dit-on Veillot, à trouver des moyens de travailler davantage même en se reposant dans la lecture du dernier "vient de paraître". Ce rappel paraîtrait une parenthèse trop longue s'il n'indiquait point comment sa carrière de professeur, d'intellectuel et d'universitaire a préparé M. Jean Bruchesi au sous-ministère qui a charge de nos intérêts culturels.

Sa nomination nous semble donc un point d'arrivée logique dont, les extrêmes se touchant et grâce à son activité, il voudra faire un nouveau point de départ. Nous ignorons si le nouveau sous-ministre saura rompre avec la carrière des lettres et si, dans ses heures de loisir, sa plume ne rédigera pas une causerie ou une page inachevée d'une ouvrage en gestation. D'autre part, nous savons bien que l'œuvre universitaire et l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal le préoccupent sans cesse. Sans être à nos côtés, il sera cependant présent à nos rêves d'avenir.

Nous nous le représentons comme une sentinelle vigilante dans un poste avancé. C'est pourquoi L'ACTION UNIVERSITAIRE se

réjouit de voir son ancien rédacteur en chef dans la phalange des Anciens dans la politique sur qui nous comptons pour la solution du problème universitaire.

### AUX ANCIENS

Tous les Anciens qui reçoivent L'ACTION UNIVERSITAIRE sont déjà au courant de la manifestation du 27 mai. Elle aura lieu, cette année encore, à l'immeuble de la montagne. Ceux qui, au nombre de douze cents, furent des nôtres à notre première fête voudront y revenir comme à un pèlerinage du souvenir et de l'espérance.

Des quatre coins de la province et de tous les centres où nos diplômés exercent leur profession des groupes nombreux d'anciens viendront participer à nos agapes confraternelles. De cette nouvelle prise de contact naîtront le désir et la volonté décisive de la solidarité universitaire. En remémorant nos souvenirs d'autrefois, sous le signe de l'amitié et dans le cadre enchanteur du campus universitaire, surgira nécessairement l'ambition de travailler, chacun dans la mesure de ses moyens, pour que cessent enfin les longues années d'épreuve.

Le spectacle du 27 mai ne manquera pas, en plus de rajeunir un passé plus ou moins lointain, d'exprimer une invincible collaboration avec l'Université de Montréal et l'Association des Diplômés qui s'efforce de promouvoir une cause nationale. L'occasion s'offre à des centaines et à des centaines d'Anciens de transformer le triomphe de l'an dernier en une véritable apothéose. C'est pourquoi je fais une pressante invitation à tous. Le vœu de l'Association, c'est de voir des représentants nombreux de tous les centres, du Québec, du Canada et des États-Unis autour des tables, dressées dans la future bibliothèque.

Anciens de l'Université de Montréal, nous comptons sur vous le 27 mai : soyez des nôtres.

ARTHUR VALLEE,  
Président de l'Association générale.

Hermas BASTIEN.

# Troisième Congrès des dentistes de langue française de l'Amérique du Nord

par Paul Geoffrion

**L**E temps passe vite, et déjà loin est ce deuxième Congrès où cinq cents dentistes venus de toutes les parties de l'Amérique du Nord se réunissaient pour traiter de sujets dentaires, démontrant bien par là que l'activité scientifique, le désir de la recherche, n'étaient pas encore morts chez nos confrères d'origine française.

Au mois de janvier dernier, le Comité du Congrès a fait connaître par les journaux professionnels et par l'envoi direct d'une circulaire, qu'il avait décidé d'inviter tous les stomatologistes de langue française de l'Amérique du Nord à commémorer le 5ième anniversaire de la création de notre amicale. Cette manifestation dont le programme sera adressé sous peu à tous les chirurgiens-dentistes de langue française de l'Amérique du Nord, aura lieu les 27-28-29 mai. Nul doute qu'elle obtiendra un succès considérable qui dépassera les espérances des promoteurs. Les adhésions sont venues en très grand nombre de tous les points du Canada et des Etats-Unis, et beaucoup de confrères que l'éloignement ou des circonstances diverses empêcheront de se déplacer ont tenu à marquer aux organisateurs leur approbation et à s'associer sans réserve à cette démonstration des forces dentaires. Montréal, centre d'enseignement, est tout indiqué pour permettre à toutes les bonnes volontés de se rencontrer. Le doyen de la Faculté a bien voulu mettre à notre disposition les locaux de son école.

Les efforts du Comité des Cliniques et Conférences vous paraîtront couronnés de succès quand nous vous aurons cité les noms suivants de ceux qui d'entre nous ont promis leur concours effectif en donnant soit une conférence soit une clinique, soit un film dentaire : A. Sarrazin, Viger Plamondon, Moïse Clermont, A. L'Archevêque, Théo. Côté, J.-A. Pinault, A. Larue, G. Lord, F. Joly, G. de Montigny, A. Thibaudeau, E. Charron, E. Kent, G.-E. Poitras, A. Bédard, C. Archambault, A. Maranda, A. Bélair, A. Milot, X. Laberge, M. Gosselin, A. Fortier, Gérard Plamondon, R. Reeves, A. Daigle, A. Barbeau, R. Tétreault, Yves Lafleur, E. Gaudreau, E. Penfield, R. Charbonnel, E. Dubeau, J. Nolin, C. Gauthier, E. Bédard, D. Forest, Paul Geoffrion.

Tant qu'aux fêtes organisées durant le Congrès, elles seront particulièrement brillantes : Banquets, Exposition de modes pour les femmes des congressistes, Soirée d'hygiène Dentaire, suivie d'une réception au Cercle Universitaire ; Représentation de gala au Théâtre Saint-Denis, etc... Enfin, tout un programme spécialement conçu par le Comité des Dames, sera réservé aux Dames adhérentes aux journées dentaires.

Nous avons eu à Montréal lors du deuxième Congrès, la grande satisfaction de voir réunies dans une même pensée d'union toutes les manifestations de l'activité professionnelle. Il serait réconfortant pour tous que pareille unanimité se retrouvât de nouveau. Tel est notre vœu le plus cher ; nous avons l'espoir le plus profond qu'il sera entendu de tous nos amis.

Voici le programme du Congrès des Dentistes de langue française, qui aura lieu les 27, 28, 29 mai prochain, dans les salles de la Faculté de Chirurgie Dentaire de l'Université de Montréal.

## JEUDI, LE 27 MAI

- 10.00 h. — Inscription des congressistes et de leurs épouses.  
Ouverture officielle du Congrès, par Monseigneur Olivier Maurault, recteur.  
Allocutions des Docteurs Eudore Dubeau, doyen et Denis Forest, président de l'Association.  
Photographie.  
1.00 h. — Lunch au Cercle Universitaire.  
2.30 h. — Cliniques et conférences.  
7.30 h. — Dîner de l'Association Générale des Anciens Diplômés de l'Université de Montréal, à l'édifice de la montagne.  
11.30 h. — Représentation cinématographique au théâtre St-Denis.

## VENDREDI, LE 28 MAI

- 9.30 h. — Conférences, cliniques, films, cliniques de table.  
12.30 h. — Lunch au Cercle Universitaire. Réunions de conventums. Assemblée des délégués des diverses Sociétés Dentaires de la Province dans le but de former une Fédération des Sociétés Dentaires de la Province de Québec.  
2.00 h. — Cliniques, conférences, films, cliniques de table.  
5.00 h. — Emploi du temps laissé à la discrétion de chacun.  
8.30 h. — Soirée récréative à l'Auditorium du Plateau, sous la présidence d'honneur du Premier Ministre de la Province, du Maire de Montréal et des principales organisations sociales de la ville.  
Saynètes, musique, films, allocutions.

## SAMEDI, LE 29 MAI

- 8.00 h. — Cliniques, communications, cliniques de table.  
11.00 h. — Elections d'un nouveau Comité Exécutif de l'Association des Anciens Diplômés de la Faculté de Chirurgie Dentaire de l'Université de Montréal.  
Clôture du Congrès.  
12.30 h. — Lunch au Cercle Universitaire.  
2.00 h. — Tournoi de golf pour les congressistes.  
N. B. — Un programme d'activités sociales a été élaboré pour les épouses des congressistes durant ces trois jours. Ces activités comprennent des excursions dans la ville en autocar, une réception et thé chez Dupuis Frères, représentation cinématographique au théâtre Saint-Denis, jeudi soir, après le dîner à la Montagne et soirée à l'Auditorium du Plateau.

**Anciens, soyez des nôtres au banquet et au Saint-Denis.**

# LA NATIONALITÉ

par Chateauguy Perrault

LA nationalité est devenue surtout aujourd'hui d'une grande importance dans le domaine du droit international. La nationalité soulève plusieurs problèmes. La définition même de la nationalité prête à équivoque. Les frontières entre les pays constituent de moins en moins des cloisons étanches. Des étrangers vivent toujours en assez grand nombre en chaque pays : ces personnes qu'on appelle étrangères par opposition aux nationaux ont beaucoup de liberté et aussi d'obligations à remplir. Les étrangers ne sont plus des "hors la loi" comme cela a déjà existé ; il devient parfois difficile de distinguer le national de l'étranger.

Il paraît juste de définir la nationalité : "L'expression juridique du fait qu'un individu est plus étroitement lié, rattaché à la population d'un Etat déterminé qu'à celle de tout autre". Le national est donc celui qui a, à la fois, le maximum de droits et d'obligations dans un pays donné. Il y a lieu de distinguer la nation de l'Etat. La nationalité a deux sens selon qu'on la considère par rapport à l'Etat ou par rapport à la nation : la nationalité a donc un sens social et un sens juridique. Dans le sens social, la nationalité indique le lien qui relie un individu à une nation : c'est la nationalité en rapport avec le fameux "principe des nationalités". La nationalité dans le sens juridique indique le lien qui unit un individu à un Etat. "L'Etat", selon Fauchille, "est une réunion permanente et indépendante d'hommes, propriétaires d'un certain territoire commun, associés sous une autorité commune organisée dans le but d'assurer à chacun le libre exercice de sa liberté". "La nationalité", d'après Johannet, "est l'idée d'une personnalité collective, variable d'inspiration, de conscience, d'intensité et de grandeur relative à l'Etat, soit qu'elle représente un Etat unifié disparu, soit qu'elle coïncide avec un Etat unifié existant, soit qu'elle aspire ou se prête à former un Etat unifié futur et qui cherche dans des caractéristiques naturelles d'origine, la justification de son identité comme de ses prétentions". C'est la nationalité dans le sens social du mot.

On constate que l'Etat et la nation sont bien différents, ex : la nation canadienne-française existe mais l'Etat canadien-français n'existe pas. Il peut arriver que l'Etat et la nation coïncident, ex : l'Etat français et la nation française.

En droit international public il n'y a que les Etats qui ont des droits et des obligations ; autrement dit, les Etats seuls ont une personnalité juridique en droit international. A chaque Etat correspond une nationalité dans le sens juridique du mot. Les Etats peuvent être souverains ou non souverains. Même pour les pays non-souverains (ex : pays sous mandat ou sous protectorat, Etats vassaux), il y a une nationalité. Les Dominions britanniques ne sont pas de véritables Etats ; ils ont cependant une personnalité juridique qui leur permet d'avoir une nationalité.

On s'est souvent demandé si les Etats étaient libres de légiférer à leur guise en matière de nationalité ou s'ils étaient liés, empêchés de ce faire d'après les règles du droit international. C'est là

une question fort controversée et les auteurs tout en admettant que dans une certaine mesure le pouvoir législatif de chaque Etat est limité ne s'entendent pas parfaitement sur les bornes à attribuer à la compétence législative des pays. Il est cependant généralement reconnu que les Etats tout en laissant une assez grande liberté d'action en matière de nationalité ne doivent pas conférer leur nationalité aux enfants naissant sur leur sol de personnes jouissant d'immunité diplomatique. Il est également contraire au droit des gens d'attribuer à des individus la nationalité d'un pays parce qu'ils seraient des adeptes de telle religion ou qu'ils seraient imbus de tels principes politique ou économique.

La nationalité s'acquiert soit par la naissance sur le sol de tel pays (c'est le système *jus soli*) soit par l'acquisition de la nationalité des parents (c'est le *jus sanguinis*). La femme mariée acquiert dans certains pays la nationalité de son mari ; mais dans d'autres le mariage n'a aucun effet sur la nationalité. Après la naissance, la nationalité peut s'acquérir soit par la naturalisation qui est l'acquisition individuelle volontaire que fait une personne de la nationalité d'un Etat en se conformant aux conditions établies par cet Etat, soit par le remaniement de territoires à la suite de traités de cessions.

La nationalité donne naissance à trois grands problèmes. Ce sont l'apatridie, la multinationalité et la preuve de la nationalité. L'apatridie est le statut de celui qui ne se rattache à aucun Etat, qui n'a aucun lien d'allégeance vis-à-vis d'un Etat ou d'un chef d'Etat. La multinationalité est l'état de celui qui a deux ou plusieurs nationalités. Enfin, la preuve de la nationalité se présente sous divers aspects : elle est particulièrement difficile quand on a affaire au multinational. Les principes de preuve seront différents selon que la question de la preuve de la nationalité surgira devant un des tribunaux du multinational, devant le tribunal d'un Etat tiers ou devant un tribunal international.

\* \* \*

La nationalité britannique à laquelle nous appartenons fut pendant longtemps presque uniquement définie par le Common Law, la législation n'étant venue que dernièrement compléter et même remplacer le Common Law. La première loi de naturalisation britannique date de 1844. Avant cette époque il n'y avait pratiquement que le bill privé qui permit la naturalisation d'un étranger. En 1870, la loi de 1844 sur la naturalisation fut abrogée et remplacée par une autre plus complète ; la loi de 1870 faisait disparaître l'allégeance perpétuelle. C'est donc depuis 1870 qu'il n'est plus vrai de dire : "Once a British Subject, always a British Subject". Par la loi de 1870, les Self-Governing Dominions avaient le pouvoir d'adopter une loi de naturalisation ; cette loi de naturalisation coloniale ne valait pas en dehors des frontières de la colonie : ainsi quelqu'un naturalisé au Canada entre 1883 et 1914 n'était sujet britannique que par

(suite à la page 118)

**Venez au banquet, le 27 mai, à 7 h. 30 et au Saint-Denis à 11 h. 30.**

# BOIS ET MEUBLES DU QUEBEC

par Jean-Marie Gauvreau,  
Directeur de l'École du Meuble.

1937 marquera le 21<sup>ème</sup> Congrès de la Langue française à Québec. Il est opportun, à cette occasion, de faire un examen de conscience et de se demander, si le meuble qui relève du domaine de l'art appliqué et qui est, par conséquent, une manifestation de la pensée est vraiment digne de notre ascendance française. Au début de la colonie, des menuisiers, des sculpteurs et des ébénistes nous sont venus de France avec une solide formation qui a permis pendant plusieurs années de conserver la tradition du bon goût et de l'honnête métier de l'artisan.

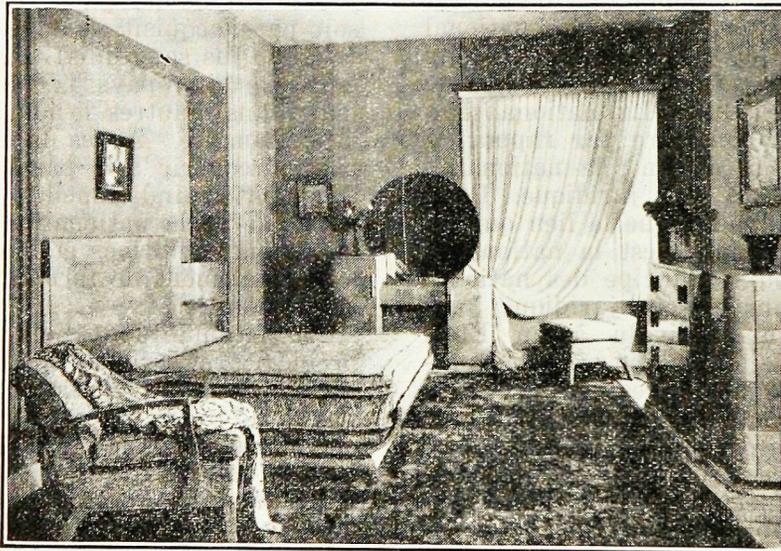
Il n'y a pas si longtemps, Québec avait un certain nombre d'ébénistes qui de génération en génération ont fabriqué de ces meubles qui font prime, aujourd'hui, chez les antiquaires de tout le continent.

La fabrication en série nous a ensuite donné des meubles inspirés uniquement d'outre quarante-cinquième. Je n'ai pas l'intention, de dire tout ce que cette façon de faire a pu avoir de néfaste dans l'aménagement de nos intérieurs qui étaient devenus d'une banalité déconcertante. Je voudrais tout de suite poser en principe que nos premiers meubles qui étaient d'inspiration française doivent continuer cette tradition tout en la modernisant. Et, si nous regardons dix ans en arrière de nous, il m'est agréable de constater et de dire qu'une amélioration considérable s'est accomplie dans ce sens. Je ne dis pas que tout est parfait ; mais devant les résultats déjà obtenus, je veux, au moins pour une fois, montrer un brin d'optimisme.

Nos meubles en général dans la province de Québec ont un degré de fabrication que j'estimerai à 50% meilleur qu'ils n'étaient en 1925. Certains modèles, s'ils ne réalisent pas encore l'idéal, sont beaucoup plus acceptables ; on y trouve moins de complications de mauvais goût, plus de simplicité et le bois est mis en valeur plus à propos qu'autrefois. Certaines copies de style "Colonial" sont tout à fait attrayantes ; on a eu l'intelligence de copier intégralement des meubles anciens plutôt que de les pasticher à l'ancienne manière. J'ai eu, il n'y a pas très longtemps, l'avantage de visiter l'exposition annuelle des manufacturiers de meubles à Montréal, et j'ai constaté, avec un plaisir indicible que certains manufacturiers, dont la "Eastern Furniture", de Victoriaville, s'écartaient radicalement des sentiers battus et qu'au lieu d'aller chercher l'inspiration de leurs modèles aux

Etats-Unis, c'était, maintenant, la documentation française qui les influençait.

Je suis convaincu que cette innovation dans la fabrication en série qui marque une étape dans l'histoire du meuble québécois, sera encouragée comme elle le mérite par la clientèle, dont le goût est malheureusement trop souvent déformé. Ai-je besoin d'ajouter que les torts, jadis reprochés envers certains modèles présentés, s'adressaient plus aux marchands de meubles qu'aux manufacturiers qui ne font souvent qu'exécuter les desiderata des premiers. On me permettra d'adresser publiquement mes félicitations les plus sincères à ces initiateurs à qui le succès est d'avance assuré, j'en ai la ferme conviction.



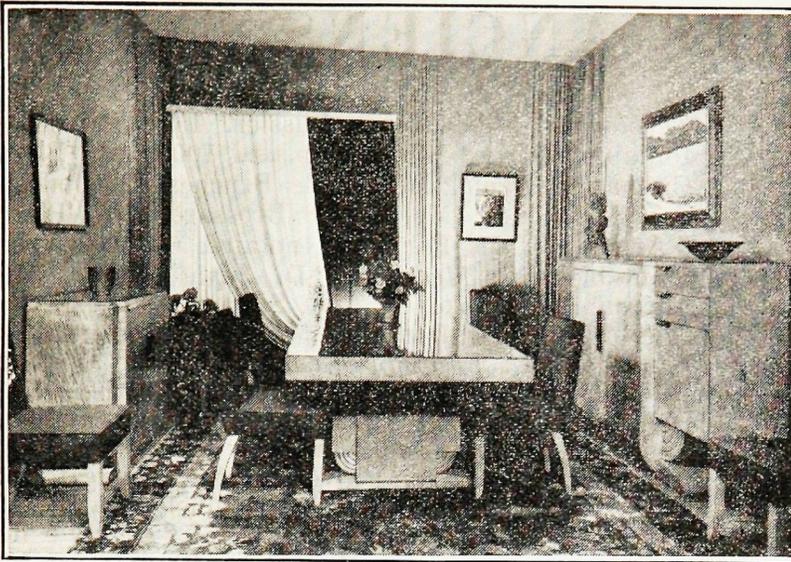
Création et exécution de l'École du Meuble. — Salon de 1936.  
Chambre à coucher en érable blanc, en érable moucheté et en plaine ondulée de la province de Québec. La quincaillerie décorative est en métal chromé.

Depuis une dizaine d'années, si le goût n'est pas encore ce qu'il devrait être dans notre province, il faut reconnaître qu'il s'est sensiblement amélioré et que chez une certaine classe, on réclame plus de personnalité dans l'organisation de son intérieur. De plus en plus, on recherche l'exclusivité et l'on s'adresse à l'ébéniste - artisan pour réaliser suivant un dessin original tel ou tel ensemble conçu spécialement pour des besoins ou des satisfactions personnelles. Je note ici enco-

re que ces tendances sont, à quelques exceptions près, d'origine française moderne. Voilà encore un point dont il faut se réjouir. Je dirai même qu'à l'heure actuelle, nous manquons de petits artisans compétents établis à leur compte, pour répondre à toutes les demandes. Je suis persuadé que le jour où dans chaque quartier de nos grandes villes et dans chaque petite ville de la province, nous aurons des ébénistes qualifiés pouvant fabriquer à un prix raisonnable, qui ne devrait pas dépasser sensiblement le prix de vente au détail de certains meubles de qualité fabriqués en série, ces artisans pourront convenablement gagner leur vie avec cet avantage d'être leur propre maître.

Nous parlons à l'heure actuelle de l'indépendance économique des nôtres. Ce serait une excellente politique que nos écoles techniques industrielles et d'arts appliqués fassent la mentalité de leurs élèves dans le sens que je viens d'indiquer en leur facilitant leur établissement, si la chose est possible, quand ils auraient acquis l'expérience de l'industrie. En ce qui regarde l'École du Meuble, il m'est agréable de constater que plusieurs de ses élèves pratiquent ainsi leur métier à Montréal et qu'ils n'envient aucunement leurs camarades qui

**Anciens, soyez des nôtres au banquet et au Saint-Denis.**



Création et exécution de l'Ecole du Meuble. — Salon de 1936. Salle à manger en érable frisé et en érable blanc de la province de Québec. Dessus de glaces argentées. Tenture de "satin fluide" et "satin ameublement" de Bianchini-Férier. Quincaillerie décorative en cuivre-rouge.

ont des situations dans l'industrie. Cela ne veut pas dire que la grande industrie doit disparaître ; loin de moi cette pensée. Elle est nécessaire, au contraire, pour fournir au marché des meubles qui sont toujours réclamés. Nous souhaitons même que certains élèves de l'Ecole du Meuble se fassent une carrière dans la grande industrie. Leur éducation et leur préparation les y autorisant, et avec l'expérience, ils y rendront d'appréciables services. On me permettra même d'insister auprès des manufacturiers, pour qu'ils emploient nos jeunes techniciens ébénistes dont l'incontestable et solide entraînement général sera rémunérateur.

J'ai essayé de vous convaincre que nos meubles devaient être d'inspiration française, pour que les touristes qui sont avant tout américains trouvent ici une autre atmosphère que la leur. Il faudrait aussi que dans une plus large mesure, nos meubles soient fabriqués avec nos bois de la province de Québec, ce qui leur donnerait un fini et une apparence exclusive. Jusqu'ici, il manquait à la fabrication d'un meuble de qualité un placage de qualité. Dans la province de Québec, nous avons six manufactures de bois à placages, qui toutes, fabriquent un placage de qualité inférieure : le placage déroulé. Il nous restait à faire l'acquisition d'une machine à trancher qui permettrait aux différentes feuilles de répéter les dessins du bois autant de fois que l'ébéniste le désire, et de réaliser ces belles symétries que l'on trouve sur les meubles fabriqués en bois exotiques.

Depuis sept ans, à l'Ecole Technique de Montréal, puis à l'Ecole du Meuble, nous avons essayé de démontrer, même avec du placage déroulé, que l'on pourrait réaliser du meuble de luxe avec nos bois, s'ils étaient, un jour, tranchés. Votre serviteur, à maintes reprises, sous forme d'articles ou de conférences, s'est efforcé de convaincre ses lecteurs ou auditeurs que la plus belle partie de nos arbres, les fourches, les souches et même les loupes étaient complètement perdues, faute d'outillage et que là se trouvaient les plus belles feuilles de placage qu'on puisse désirer. Ces représentations d'un modeste technicien-ébéniste sont, un

jour, tombées en bonne terre. L'automne dernier, j'avais l'honneur d'être chargé par l'honorable Henry-L. Auger, Ministre de la Colonisation, de faire une étude complète de la question et d'aller aux Etats-Unis faire débitter une quarantaine de souches et de fourches de merisier et d'érable à sucre de la province de Québec qui ont donné les résultats les plus concluants.

L'Ecole du Meuble a déjà commencé à fabriquer des meubles avec ces placages et je suis en mesure de vous affirmer qu'un éclatant succès est déjà assuré. Je ne crois pas commettre d'indiscrétion en disant, que le gouvernement de la province de Québec, par son Ministre de la Colonisation, s'intéresse de plus en plus à la question et que d'ici peu de temps, nous pourrions probablement compter sur un outillage qui développera chez nous une nouvelle industrie pour l'exploitation de notre matière première au bénéfice de notre main-d'œuvre. Il y aura sans doute, toujours des bois exotiques en demande ; il n'y aura plus de raison, dorénavant, de faire venir les placages tout fabriqués, mais ce sera encore notre main-d'œuvre qui transformera la matière brute.

Je tiens à remercier l'honorable Monsieur Auger et à le féliciter publiquement, pour l'intérêt patriotique qu'il a manifesté à cette occasion. L'expérience qui a été tentée avec le merisier et l'érable serait tout aussi concluante avec d'autres bois de notre province comme : nos frênes, nos ormes, nos cerisiers, nos bouleaux, nos plaines, etc....

Il faut que nous prenions la détermination d'utiliser à bon escient toutes nos matières premières et ne plus avoir à regretter les trop nombreux gaspillages du passé. Signalons en terminant qu'il y a toute une rénovation à accomplir dans le domaine de l'ameublement : c'est une mine à la fois pour les artisans et pour les manufacturiers.

A l'occasion du Congrès des Hôteliers de la province de Québec, tenu à l'Hôtel Windsor, en janvier dernier, l'honorable Joseph Bilodeau est revenu à la charge en demandant à nos hôteliers de meubler leurs auberges à la française. Notre *Ecole du Meuble* avait été priée de présenter des suggestions qui ont semblé être appréciées, surtout par les visiteurs de nationalité étrangère. Ce qui prouve une fois de plus combien une décision énergique s'impose. En donnant un cachet bien français aux auberges, non seulement l'aubergiste en profitera, mais l'industrie du meuble et l'industrie du tourisme en général y trouveront leur compte.

Je vous laisse avec cette pensée. 1937 doit être l'année de la refrancisation définitive dans la province de Québec, et le meuble qui tient du domaine de l'art et qui est par conséquent une des formes de la pensée doit continuer l'heureuse transformation déjà commencée, pour nous acheminer vers un art, un style essentiellement canadien-français.

Jean-Marie GAUVREAU.

**Anciens, soyez des nôtres au banquet et au Saint-Denis.**

# LA FÊTE DES ANCIENS

**N**OS lecteurs savent que le 27 mai, la veille de la collation des grades, sera la Journée des Anciens.

L'Association voudrait que cette journée restât marquée dans le souvenir de tous les nôtres qui y prendront part. L'exécutif a voulu faire mieux encore que l'an dernier qui fut cependant un triomphe ; il ose espérer, comme le dit dans son appel notre président, Me Arthur Vallée, une apothéose. Tout y devrait contribuer. Le dîner, servi par la Maison Dupuis Frères, sera succulent. Et la salle de la future bibliothèque sera, cette année, chauffée. Que tous les Anciens, ravivant leurs enthousiasmes du *Quartier Latin*, de *l'Eschelier* et de *l'Étudiant*, contribuent à donner à l'atmosphère du banquet une tonalité vibrante.

Après le dîner qui sera servi à 7 heures 30, tous les convives, s'étant munis de billets échangeables au Théâtre Saint-Denis, sont invités à une représentation cinématographique de haut ton. Grâce à la générosité de France-Film, dont le président est M. Arthur Vallée, le cinéma Saint-Denis nous offre un spectacle de nuit de tout premier ordre. Deux premiers seront projetés en exclusivité pour les Anciens ; *La porte du large*, de Marcel L'Herbier, d'après une nouvelle de Charles Spaak, avec Victor Francen et Marcelle Chantal, comme vedettes, entourées d'une troupe d'étoiles françaises ; *Le réserviste improvisé*, une hilarante attraction dédiée aux avocats qui fera rire aux larmes les disciples du prétoire mais déridera aussi tous les spectateurs et toutes les spectatrices. A cette représentation de 11 heures 30, il est bien entendu que les Anciens sont invités avec leurs épouses ou leurs amies.

L'exécutif prie instamment les Anciens d'être des nôtres au banquet et au cinéma. Que ceux qui ne pourront pas venir à la montagne, se pourvoient auprès des vendeurs de billets dont voici la liste ou au Secrétariat de l'Action Universitaire de deux billets pour la représentation de 11 heures 30. Le programme a été conçu de façon à accommoder le plus d'Anciens possible.

Les divers comités d'organisation sont déjà formés et ont commencé leur travail. Ils ont les mêmes présidents que ceux de 1936. Me Arthur Vallée est président du comité général, le docteur Ernest Charron, président du comité de réception, M. Henri Groulx, président du comité de la vente des billets, M. Léon Lorrain, président du comité de publicité. Les billets sont dès maintenant en vente au Secrétariat au prix de \$1.50 (taxe incluse) ou auprès des représentants suivants :

*Théologie* : Abbé Irénée Lussier, 1571 Parc Lafontaine, Gérard Chaput, p.s.s., 1000 est, Blvd. Crémazie ; *Droit* : Me Emile Bruchesi, 226 ouest, rue St-Jacques, Me Roger Brossard, 507 Place d'Armes, M. M. Faribault, notaire, 60 ouest, rue Saint-Jacques ; *Médecine* : Dr Jean Saucier, 300 est, rue Sherbrooke, Dr L.-C. Simard, 1989 est, rue Sherbrooke ; Dr Donatien Marion, 326 est, Blvd. Saint-Joseph ; *Philosophie* : Mlle Juliette Chabot, Bibliothèque Municipale, M. Hermas Bastien, 478, rue Cherrier ; *Lettres* : M. Jean-Marie Gauvreau, Ecole du Meuble, rue Kimberley ; *Sciences* : Dr Georges Préfontaine, Université de Montréal, M. Philippe Montpetit, 838, rue Bloomfield, M. Lionel Lemay, Université de Montréal ; *Pharmacie* : M. Rodolphe Dagenais, 6087, Blvd. Monk, M. Marius Létourneau, 3828 Blvd. Décarie ; *Chirurgie dentaire* : Dr. A. L'Archevêque, 1101 Parc Lafontaine ; *Sciences sociales* : Me Fernand Chaussé, 152 est, rue Notre-Dame ; *Ecole Polytechnique* : M. Armand Circé, 1430, rue St-Denis ; *Institut Agricole d'Oka* : M. Fernand Corminbœuf, Oka, P.Q. ; *Hautes Etudes Commerciales* : M. Gérard Pariseau, 5219, rue Brillon ; *Optométrie* : M. Armand Messier, 1767, rue Saint-Denis, M. Roland de Montigny, 1587, rue Saint-Denis ; *Médecine*

*vétérinaire* : Dr J.-H. Villeneuve, 314 ouest, rue Dorchester ; *Hygiène sociale* : Mlle Marchessault, Ecole d'Hygiène sociale, ave Maplewood, Louis Casaubon, secrétariat de l'Université, rue St-Denis ; *Région des Trois-Rivières* : M. Henri Lanouette, 1287, rue Hart, Trois-Rivières.

## S U C C È S

au troisième congrès  
des Dentistes de langue française.

## B I E N V E N U E

aux délégués et aux participants.

## INVITATION CORDIALE

au Théâtre Saint-Denis, à 11 heures 30  
et  
au dîner, à la Montagne, à 7 heures 30

## L'ACTION UNIVERSITAIRE

## IMPORTANT

Achetez vos billets au plus vite.

Au banquet, nous ne pourrions pas accommoder plus de 1,500 convives. Quant au théâtre Saint-Denis, sa capacité est de 2,380 sièges.

Diplômés, soyez des nôtres le 27 mai.



MARCELLE CHANTAL

VICTOR FRANCEN

ROLAND TOUTAIN

JEAN PIERRE AUMONT

JACQUES BAUMER

L'Ecole navale à Brest. Dans un cadre d'une grandiose beauté, se dressent fièrement ces bâtiments modernes qui ont remplacé depuis peu l'Ecole d'autrefois. C'est là que ceux qui, dès leur plus tendre enfance, se sont sentis attirés par la belle et rude vie de marins, apprennent à en connaître les premières obligations. A d'aucuns, la vie des midships, simple, sévère, réglée dans ses moindres détails, pourrait sembler monotone. Mais, la fougue et l'enthousiasme de la jeunesse sont là. Elles savent faire paraître courtes les heures les plus pleines d'en-  
nuis.

Au poste Jean Bart, ils sont quatre compagnons d'études, quatre marins de demain : Pierre Villette, Paillard, Saint-Yveline, Pivert, et, ensemble ils travaillent, ensemble ils profitent de leurs moments de liberté. Un jour, une nouvelle d'importance : le Commandant Villette est fiancé à une ravissante jeune femme, Madeleine Level, dont le yacht vient de s'amarrer dans la rade de Brest. De la terrasse de l'école, les quatre amis ont aperçu le yacht et sa jolie propriétaire, à la jumelle. Par un stratagème, ils arrivent à en faire la connaissance. Tous les quatre, bien entendu, en tombent follement amoureux. Madame Level se moque gentiment d'eux. Elle les reverra cependant lors du bal annuel de l'Ecole Navale, qui doit avoir lieu incessamment. Au cours de cette soirée, un léger flirt s'ébauche entre Madame Level et Pierre Villette. Ce qui, pour elle, n'est qu'une coquetterie de jolie femme, devient pour le midship un grand amour, le premier...

Mais, après le coup de foudre, bien vite c'est la brutale vérité. Un soir, en dînant avec son père, Pierre apprend que Madame Level, n'est autre que la fiancée du Commandant. L'écroulement d'un beau rêve. Ce même soir, débutent à l'école les vols de nuit. Major en aviation, Paillard est désigné pour en prendre la tête, mais, congné pour une nouvelle bêtise, il est remplacé par Pierre Villette. Ceci n'arrange ni l'un ni l'autre et d'un commun accord, les deux jeunes gens décident de reprendre leurs affectations premières. Pierre se précipite chez Madeleine pour lui dire son désarroi.

Mais, dans la nuit profonde, c'est le drame. L'Avion de Paillard est accidenté. Le Commandant Villette qui se porte à son secours est grièvement blessé. Et, pour Pierre, accusé d'avoir abandonné son poste, c'est la menace du conseil de guerre, le déshonneur, la fin de sa carrière de marin. Une série de scènes émouvantes et dramatiques. Les événements s'enchaînent. Au matin du départ du croiseur-école "Jeanne d'Arc", les quatre amis sont à bord. Réunis à nouveau, pleins d'enthousiasme devant ce long voyage qui va durer un an et leur fera connaître la véritable vie de marin. Et, à Brest, fidèle à son poste, le Commandant Villette continuera la noble tâche qui lui a été confiée.

**Interprétation :**  
 VICTOR FRANCEN ... le Commandant Villette  
 MARCELLE CHANTAL ... Madeleine Level  
 et  
 JEAN-PIERRE AUMONT ... Pierre Villette  
 avec  
 ROLAND TOUTAIN ... Paillard  
 GUY SLOUX ... Pivert  
 PIERRE PONCET ... Saint-Yveline  
 BERLIOX ... L'Amiral  
 et  
 JACQUES BAUMER ... Le Commandant Bouy

# LA PORTE DU LARGE

(avec VICTOR FRANCEN et MARCELLE CHANTAL)

# LE RÉSERVISTE IMPROVISÉ

(avec FÉLIX OUDART)

DEUX PRIMEURS DE FRANCE-FILM

à 11 h. 30, au Théâtre Saint-Denis, jeudi soir, le 27 mai.

ANCIENS, RÉSERVEZ VOS BILLETS.

# LA VIE UNIVERSITAIRE

## Au Canada

### ● A l'École de Pharmacie

Pour répondre à de nombreuses demandes qui lui étaient faites, l'École de Pharmacie vient d'organiser un cours de soins d'urgence. Les leçons, qui se donnent dans l'amphithéâtre de l'École le vendredi matin, à 9 heures, portent sur les soins indispensables à donner dans les cas d'accident en attendant l'arrivée du médecin. Le professeur utilise le manuel de l'Association ambulancière Saint-Jean.

### ● La Faculté de médecine de Paris

Le 3 décembre dernier, le ministre de l'Éducation Nationale a présidé à la première coulée de béton des nouveaux bâtiments de la Faculté de médecine de l'Université de Paris. Ceux-ci s'élèvent sur l'emplacement de l'ancien hôpital de la Charité, entre le boulevard Saint-Germain, la rue des Saints-Pères et la rue de Rennes prolongée. A cette occasion, le doyen Roussy a rappelé que l'entreprise n'avait été rendue possible que par "le concours complet de l'État ; les crédits nécessaires à la construction ont été en effet inscrits dans le plan des grands travaux contre le chômage."

### ● Professeur à l'École Dentaire

La Faculté de chirurgie dentaire a récemment nommé le docteur Adolphe L'Archevêque (Ch. dent. 1917), professeur agrégé de prothèse.

### ● Fonds des Anciens

Chaque année, dans les universités américaines, les Anciens recueillent, au cours d'une campagne spéciale, des milliers de dollars qui sont versés au Fonds établi à cet effet. A l'Université Northwestern, 10,000 Anciens ont, au cours des dix dernières années, souscrit, de cette façon, \$260,000.

### ● Docteur en droit

Dans le courant d'avril, Me Châteauguay Perrault, fils de M. le juge Gustave Perrault, a soutenu avec éclat une thèse pour l'obtention du doctorat en droit. Le jury se composait du doyen de la faculté de droit, le juge Demers, de Me Hector Mackay et de Me Beaulieu. La thèse portait sur la nationalité.

L'association se réjouit du succès de Me Perrault et la revue est heureuse d'offrir, en primeur, à ses lecteurs, un bref extrait du travail juridique du nouveau docteur en droit.

### ● L'opinion d'un sociologue

M. Arthur Saint-Pierre, professeur à l'école des Sciences sociales, a témoigné devant la commission qui enquête sur le chômage. Le professeur a rappelé à la commission que le meilleur moyen de remédier au chômage, c'est la mise en marche de grands travaux publics ; ils sont un remède immédiat et constituent ensuite un actif pour la collectivité. Cette opinion rejoint celle des syndicats ouvriers qui ont demandé au gouvernement la reprise des travaux à l'immeuble de la montagne, pour pallier au chômage des ouvriers en construction.

### ● La société des écrivains

Cette corporation des écrivains vient de se réorganiser. Elle est maintenant autonome de la

Société des Auteurs canadiens dont elle fut longtemps une section. Le président en est M. Victor Barbeau, professeur à l'École des Hautes Etudes, notre faculté de Commerce.

### ● Le principal Morgan

Successeur de Sir Arthur Currie, au poste de principal de McGill, depuis moins d'un an, M. Morgan vient de donner sa démission au chancelier, Sir E. W. Beatty. Les journaux ont publié la lettre de démission et la lettre des gouverneurs acceptant cette démission. Depuis sa fondation, en 1821, McGill a compté peu de principaux, ayant rempli cette charge pour une aussi courte durée.

### ● Un des nôtres sur neuf boursiers

La Société royale du Canada annonce qu'elle a attribué neuf bourses à des étudiants canadiens. Il s'agit de bourses Carnegie de \$1,500. Voici les noms des boursiers, avec la mention des études que chacun poursuivra : M. Gwendolen Carter, de Hamilton, "Les Dominions de l'Empire anglais dans la Société des nations", à l'Université Harvard ; M. Arthur Cohen, de Montréal, "Embryologie expérimentale", à l'Université Yale ; Jacques Cousineau, S.J., licencié de l'École des Sciences sociales, de Montréal, "Sociologie", à l'Université de Paris et à l'Institut catholique ; M. William G. Fletcher, de Guelph, Ontario, "L'urbanisme dans l'Empire romain", à John Hopkins ; M. E.-W. Hawson, d'Amherst, Nouvelle-Ecosse, "Météorologie", à l'Université de Londres ; M. Sidney Katz, de Winnipeg, "Chimie", à l'Université de Londres ; M. Samuel Levine, de Toronto, "Recherches sur la physico-chimie théorique", à Cambridge ; M. F.-C. MacIntosh, d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, "Recherches sur la chimie", à l'Institut national des recherches médicales, Hamstead, Angleterre ; M. S. G. Smith, de Montréal, "Recherches sur la cytogénétique", au laboratoire Farnham House et à Oxford.

### ● L'ichthyologie

Plusieurs conférences ont été données au laboratoire de biologie de l'Université de Montréal par M. Vadim D. Vladykov, D.Sc. Ces conférences et ces cours publics sur les poissons et l'industrie de la pêche étaient sous les auspices de l'ACFAS et de l'Institut de biologie.

1.—Conférence publique. Sujet : "La vie merveilleuse de certains poissons".

2.—Conférence à la Société canadienne d'Histoire naturelle. Sujet : "Les poissons du Saint-Laurent".

3.—Cours publics d'ichthyologie, cinq leçons :

a) "La systématique des poissons".

b) "Les méthodes d'ichthyologie appliquée".

c) "Les poissons commerciaux du Canada".

d) "Les relations entre les ichthyofaunes de l'Amérique orientale et de l'Europe centrale".

e) "De quelques usages particuliers des Poissons".

### ● A l'École des Hautes Etudes

L'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal vient de prendre une nouvelle initiative : des cours de chimie et de minéralogie par correspondance.

**Diplômés, soyez des nôtres le 27 mai.**

### Chimie

Le cours de chimie s'adresse en premier lieu aux chefs d'entreprise éloignés des grands centres, dont l'industrie est basée sur un procédé chimique. Ces industriels n'ont souvent pas eu l'avantage de suivre des cours réguliers de chimie et sont de ce fait fortement handicapés. Ils sont sous la dépendance de chimistes étrangers, parce qu'ils ont été privés des progrès de la science moderne. Ce cours sera pour eux éminemment pratique.

Il s'adresse aussi aux professeurs qui enseignent cette science sans avoir suivi au préalable les cours donnés par les universités. Ils pourront ainsi, par correspondance, étudier la chimie chez eux tout en faisant leur travail quotidien ; ils perfectionneront non seulement leur enseignement mais encore pourront faire des travaux d'analyse et de contrôle pour les petites industries de leur région.

Il s'adresse enfin aux jeunes gens qui sont attirés par les disciplines scientifiques et qui désirent se préparer, tout en travaillant chez eux, aux carrières techniques.

Ce cours est divisé en trois parties :

1.—Un cours de chimie élémentaire en vingt-cinq leçons, complété par de nombreuses expériences de chimie que l'élève pourra faire chez lui avec un petit laboratoire.

2.—Un cours complémentaire de chimie en vingt leçons ;

3.—Un cours de chimie analytique en vingt-cinq leçons.

Ce dernier comprend l'analyse qualitative et l'analyse quantitative par volumétrie et gravimétrie. Il se complète par l'analyse d'un certain nombre de produits commerciaux.

### Minéralogie

Le grand développement minier qui se produit depuis quelques années dans la Province de Québec a mis au premier plan l'étude de la Géologie et de la Minéralogie. Le nombre de ceux qui s'intéressent à ces sciences et qui en ont besoin augmente tous les jours. C'est pour leur faciliter la tâche que l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a décidé d'organiser un cours de Géologie et de Minéralogie par correspondance.

Ce cours s'adresse spécialement aux prospecteurs qui parcourent les régions minières pour y découvrir de nouveaux gisements de minerais. Ces hommes manquent très souvent de connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour mener à bien leurs entreprises. Ils pourront suivre ce cours sans abandonner leur besogne journalière et acquérir ainsi un complément de connaissances qui leur sera des plus utiles tout en rendant leur travail plus effectif.

Ce cours est indispensable aux professeurs de géographie qui veulent se rendre maîtres de leur science, car il est impossible d'étudier la géographie physique sans avoir au préalable étudié la minéralogie et la géologie. D'ailleurs, tous les professeurs qui désirent se perfectionner dans les sciences minéralogiques et géologiques acquerront au cours de ces leçons les connaissances qui compléteront leur formation.

Ce cours est à la fois théorique et pratique. Il sera complété par des manipulations faites sur les roches et les minerais. Il comprendra en outre un cours très détaillé d'analyses au chalumeau. Les

élèves apprendront à reconnaître les principaux minerais par des réactions et des essais très simples qui peuvent se faire sur le champ.

#### ● Chez les étudiants

Les élections de l'Association générale des Etudiants de l'Université de Montréal viennent d'avoir lieu avec le résultat suivant : président, Albert Lefebvre, étudiant en pharmacie ; vice-président, Marc Del Vecchio, étudiant en médecine ; secrétaire, André Dufresne, étudiant à Polytechnique ; trésorier, Guy Langelier, étudiant en chirurgie dentaire.

Les conseillers de l'Association sont les autres représentants des Facultés et Ecoles ainsi que ceux des principaux organismes des étudiants.

#### ● Aux Beaux-Arts

Voici le résultat des élections du conseil de la Masse des Beaux-Arts ou Association des élèves de cette école : nouveau massier général, Benoît Doucet ; sous-massière, Mlle Marthe Archambault ; secrétaire, Ls Verreault ; trésorier, Jean-Louis Caron ; aviseur, Maurice Labelle, massier sortant de charge ; conseillers, Paul Brassard et Jean Dampousse.

#### A l'étranger

##### ● A la Cité Universitaire de Paris

Récemment, on inaugurait, à la Cité Universitaire de Paris, un théâtre pour les étudiants. La salle, peinte en jaune clair, contient 1700 places. La scène est dotée d'un mécanisme très moderne et un dispositif spécial permet de diffuser les spectacles dans toute la Cité. La direction se propose d'y faire entendre les élèves du Conservatoire qui s'habitueront ainsi à affronter le public, d'y organiser des concerts symphoniques et d'y présenter des pièces. On fera en sorte que le prix des places ne dépasse pas trois francs (présentement : 15 sous) ; ce qui ne représente qu'une participation aux frais.

##### ● L'Université de Californie

Les dons les plus récents faits à l'Université de Californie se sont élevés à plus de \$191.000, dont \$150.000 versés par la Carnegie Corporation pour l'Ecole de librairie. Par ailleurs, l'Université est assurée de recevoir quelque \$185.000 pour la construction d'un nouveau laboratoire de radiologie.

##### ● Dons pour Harvard

Au cours de l'année 1936, 8.883 Anciens de Harvard ont versé à leur Alma Mater la somme de \$258.087. Cet argent, remis au *Harvard Fund*, servira principalement à distribuer des bourses d'études pour étudiants et professeurs. Le *Harvard Fund* a été créé en 1926. On espère que 10.000 Anciens souscriront cette année.

##### ● Le Reader's Digest

Il existe aux Etats-Unis un magazine d'un caractère tout spécial que connaissent plusieurs des nôtres. Ce magazine ne contient aucun dessin, aucun article d'imagination. Il ne fait que reproduire des articles parus dans la presse et il tire à 1.801.400 exemplaires chaque mois. C'est le *Reader's Digest*, fondé en 1921 par l'éditeur Wallace. L'hebdomadaire *Toute l'Edition* (27 février 1937) publie,

(suite à la page 118)

**Venez au banquet, le 27 mai, à 7 h. 30 et au Saint-Denis à 11 h. 30.**

# TRUST GENERAL DU CANADA

Conseil d'Administration

L'hon. J.-M. WILSON, président  
L'hon. D.-O. L'ESPÉRANCE, vice-président  
BEAUDRY LEMAN, vice-président

L.-J.-ADJUTOR AMYOT  
JOSEPH BEAUBIEN  
L.-E. BEAULIEU, C.R.  
COLONEL J.-T. DONOHUE  
SIR J.-GEO. GARNEAU  
ERNEST GUIMONT, C.R.  
MENDOZA LANGLOIS  
CH. LAURENDEAU, C.R.

L'hon. J. NICOL, C.R.  
L'hon. J.-E. PERRAULT, C.R.  
L'hon. DONAT RAYMOND  
LEO G. RYAN  
L'hon. GEO.-A. SIMARD  
C.-E. TASCHEREAU, N.P.  
ARTHUR TERROUX

RENÉ MORIN, directeur général

**Exécuteur Testamentaire  
Administrateur Fiduciaire  
Agent Financier, Etc.**

Capital versé ..... \$ 1,105,000.00  
Biens en régie, plus de ..... \$44,500,000.00

Obligations en cours — de fabriques, institu-  
tions religieuses et autres corporations —  
dont la Société est fiduciaire : plus de  
\$55,000,000.00.

112, rue St-Jacques Ouest  
MONTREAL

71, rue St-Pierre  
QUEBEC

Maison fondée en  
1901

# ROUGIER FRÈRES

Compagnie Incorporée

*Importateurs de*  
**Spécialités  
Pharmaceutiques**

Représentant au Canada des  
principales Maisons de France.

SIÈGE SOCIAL :

**350, RUE LEMOYNE**  
à Montréal

L'Ancaster 2412

## JEAN VALIQUETTE, C.A., L.I.C.

ANDERSON & VALIQUETTE  
*Edifice Duluth — Montréal.*

84, RUE NOTRE-DAME OUEST.

## VOTRE COMPTE

A votre banque, des milliers de personnes ont comme vous un compte d'épargne ; pourtant, le vôtre n'est jamais perdu de vue. Quelle que soit son importance, tous les renseignements le concernant peuvent vous être fournis sans délai.

Pour vous assurer ce service essentiel, votre banque emploie un nombreux personnel parfaitement entraîné et utilise les accessoires mécaniques les plus modernes pour vous renseigner de façon rapide et précise.

LA  
**BANQUE ROYALE**  
DU CANADA

PLUS DE 700 SUCCURSALES AU CANADA ET DANS  
30 AUTRES PAYS.

ASSURANCES      ADMINISTRATION      FINANCE

## Guardian Finance AND INVESTMENTS COMPANY

AGENTS FINANCIERS

SPÉCIALITÉS : — Assurances contre les risques  
professionnels : médecins, pharmaciens, dentistes.

266, St-Jacques Ouest, Montréal.  
Chambre 217

GASTON RIVET  
Gérant.

MArquette 2587

# Université de Montréal

THÉOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE  
 — LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE —  
 PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES  
 ET POLITIQUES — GÉNIE CIVIL — AGRICULTURE  
 MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE —  
 OPTOMÉTRIE — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE —  
 ENSEIGNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE — MUSIQUE  
 — DESSIN — ART MÉNAGER — TOURISME —  
 ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES  
 GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.

*Pour tous renseignements, s'adresser au*

## Secrétariat Général

1265, RUE SAINT-DENIS,

MONTRÉAL.

FONDÉE EN 1873

# ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL.

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE  
TOUTES LES BRANCHES DU GÉNIE

### Principaux Cours :

Mathématiques  
Chimie  
Dessin  
Electricité  
Minéralogie  
Arpentage  
Mines  
Machines Thermiques

Constructions Civiles  
Génie Sanitaire  
Résistance des Matériaux  
Physique  
Descriptive  
Mécanique  
Hydraulique

Géologie  
Economie Industrielle  
Métallurgie  
Voirie  
Ponts  
Chimie Industrielle  
Finances

Laboratoires de Recherches et d'Essais

PROSPECTUS SUR DEMANDE

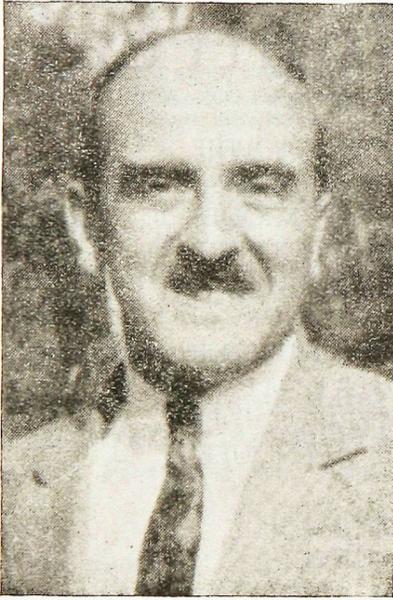
Téléphones :

Administration — LANcaster 9207  
 Laboratoire Provincial des Mines — LANcaster 7880

1430, RUE SAINT-DENIS

## CHEZ LES ANCIENS

Un des nôtres



M. JEAN BRUCHESI, récemment nommé sous-secrétaire provincial.

### • Le Dr Ernest Charron, président du Cercle

Le conseil du Cercle universitaire de Montréal a élu le docteur Ernest Charron, secrétaire de la Faculté de chirurgie dentaire, à la présidence de ce Cercle pour l'année 1937-1938, en remplacement de M. Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire de la ville, dont le terme d'office est expiré. Les autres officiers du bureau du Cercle sont : Me Edouard Labelle, ancien membre du comité de régie des Chemins de fer nationaux du Canada, vice-président ; secrétaire, M. Léon Lorrain ; trésorier, M. Jean Valiquette.

Une assemblée générale a aussi eu lieu pour le Cercle Universitaire Limitée, dont voici les nouveaux officiers pour l'année 1937-38 : président, M. le docteur Eudore Dubeau ; trésorier, M. Aimé Cousineau ; secrétaire, M. Georges Pelletier.

### • Trois doctorats ès-sciences

M. René Pormerleau, pathologiste à Berthierville, vient d'obtenir son doctorat ès-sciences de l'Université de Montréal. Ancien élève du collège Mac-Donald et de l'Université de Paris, le nouveau docteur a soutenu sa thèse, avec grande distinction, devant un jury composé du R. Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut Botanique de l'Université, du Dr Georges Préfontaine, du professeur Jacques Rousseau, secrétaire général de l'ACFAS et de M. Jules Brunel.

• Au début de mai, M. Joachim Delorme a également soutenu une thèse pour l'obtention du grade de docteur ès-science, à l'amphithéâtre de chimie, de l'Université de Montréal.

• Le Frère Hormisdas, des Frères de l'Instruction chrétienne, a soutenu le 10 mai, à l'amphithéâtre de chimie, une thèse pour l'obtention du grade de docteur ès-sciences.

Le Frère Hormisdas est professeur à l'École supérieure St-Stanislas.

Nos félicitations aux nouveaux docteurs.

### • La médaille Tyrell

M. Aegidius Fauteux, conservateur de la bibliothèque municipale de Montréal, docteur de l'Université de Montréal, très connu comme archiviste et historien, vient de recevoir la médaille Tyrell, décernée par la Société Royale du Canada.

### • Les Palmes académiques

Le gouvernement français vient de décerner les Palmes académiques à M. Raymond Tanghe, docteur ès-sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal. M. Tanghe est l'auteur de deux ouvrages de géographie humaine ; *La géographie humaine de Montréal* et *Montréal*, récemment paru. M. Tanghe est un collaborateur de *l'Action Universitaire*.

### • Chez les polytechniciens

Le directeur adjoint de l'École polytechnique, M. Armand Circé, qui prend une part active à la direction de cette maison depuis que la maladie retient le directeur en titre, M. Adhémar Mailhot, à sa demeure, faisait observer récemment aux journalistes que l'Association des diplômés de l'École polytechnique a eu l'honneur de compter à la fin de janvier le sous-ministre des mines, M. Camsell, parmi ses hôtes lors de sa réunion annuelle au Cercle Universitaire ; que M. Camsell a eu l'avantage de prendre contact avec les diplômés de l'École et avec les élèves finissants et qu'il a pu se rendre compte de la vitalité de l'Association et de l'École.

M. Circé annonçait aussi que parmi les finissants de cette année, six ont déjà trouvé des emplois permanents dans les mines. L'un ira à la Hollinger (or), un autre à la Noranda (cuivre), un troisième à la Le Roy (or), un quatrième à la Aldermac (cuivre), un cinquième à la Cournor (or) et le sixième dans une autre mine.

Selon M. Circé, des élèves de troisième et de quatrième années de l'École passeront leurs vacances à travailler dans des mines : à la Sigma, à la McCrea, à la Sullivan.

Il y a déjà quatre autres étudiants canadiens-français, diplômés l'an dernier, à l'Université Queens' où le cours des mines est très poussé, employés de façon permanente dans les mines Perron, Aldermac et autres.

### *Vingt polytechniciens diplômés en Abitibi*

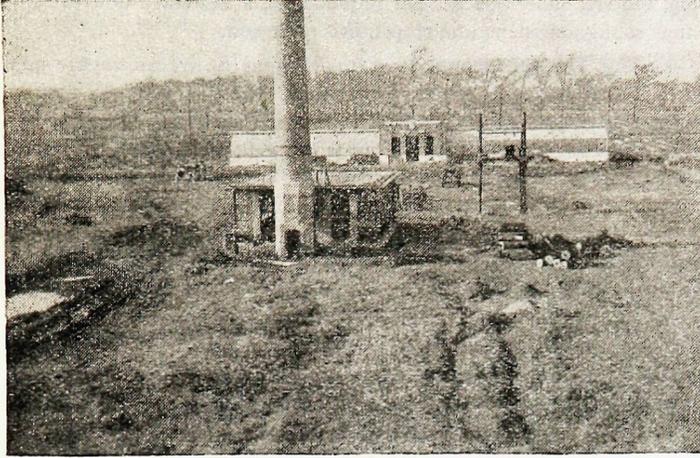
Présentement, dit M. Circé, l'École compte une vingtaine de ses diplômés des quatre ou cinq dernières années dans la région de l'Abitibi. Les uns sont occupés à la construction de chemins de fer, d'autres à la construction de routes, mais le plus grand nombre à l'exploitation de mines.

"C'est un noyau intéressant de nos ingénieurs, qui se forme dans cette région appelée à un grand développement. Il est à souhaiter, dit-il, que ces vingt se multiplient. Il y a de l'avenir pour eux dans ce coin de la province."

**Diplômés, soyez des nôtres le 27 mai.**

# LE JARDIN BOTANIQUE

L'HISTOIRE du Jardin botanique de Montréal vaut d'être racontée, ne fût-ce que pour convaincre les lecteurs du rôle que doit jouer la persévérance dans tout tournant éducationnel, chez nous.



Vue du terrain au 1er octobre 1936, au moment où les grands travaux vont commencer. Au premier plan, on aperçoit la chaufferie, et au second plan, les premières unités de serres.

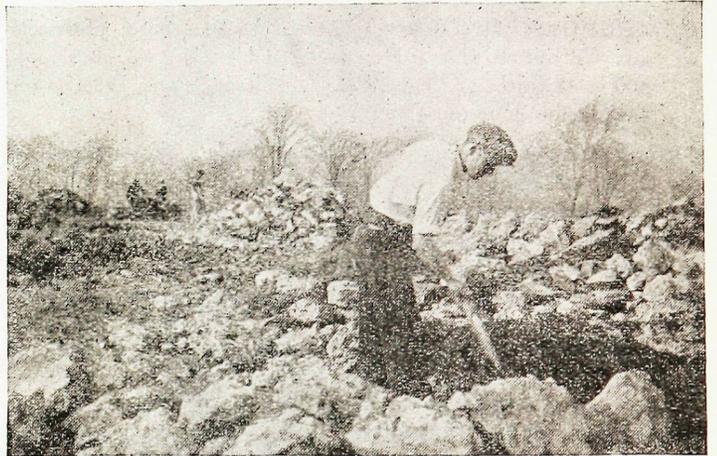
Dès 1885, il y eut à Montréal un projet de Jardin botanique mais il fut abandonné en 1897, à cause de certaines complications politiques. La reprise de l'idée remonte au 13 décembre 1925, lors d'une assemblée de la Société d'Histoire Naturelle. Le projet en fut officiellement lancé le 14 décembre 1929. Suivit une vigoureuse campagne de presse. La radio fut mise à contribution. Le 27 janvier 1930, fut fondée l'Association du Jardin Botanique de Montréal et le Parc de Maisonneuve fut choisi comme emplacement du jardin, qui n'était encore qu'un jardin de rêve.

Il sortit du rêve de ses initiateurs, le 4 mars 1932, alors que le comité exécutif affecta une somme de \$100,000 pour commencer le Jardin Botanique. Mais, les élections ayant été défavorables aux administrateurs, on ne put faire que des travaux préliminaires. Suivent près de trois années de stagnation. Au moment où tout paraissait perdu, en avril 1936, le Jardin Botanique fut créé et l'on engagea comme surintendant et horticulteur en chef M. Henry Teuscher, expert en la question. Tous les intéressés furent joyeux quand le 7 mai

1936 fut donné le premier coup de charrue. La récente crise politique n'affecta pas l'entreprise. Au contraire. Le 1er octobre 1936, Ottawa et Québec s'entendaient pour organiser un vaste programme de travaux de chômage. Le Jardin Botanique y fut inscrit, avec une allocation de \$200,000 portée plus tard à \$290,000.

Une colossale entreprise est maintenant en voie de réalisation. Il ne manque plus au Jardin qu'un statut légal pour le mettre à l'abri des aléas politiques.

Citons seulement quelques travaux déjà effectués : clôture fer et granit entourant le jardin, deux entrées et deux terrains pour stationnement pour les voitures, entrée principale, serres de service, chemin de ceinture d'un mille et demi, chemins secondaires et allées, jardin floral annuel, ébauche d'un jardin alpin bâti sur un immense massif de pierre destiné à représenter la flore des Laurentides, des Shikshoks, des Rocheuses, des Alpes, des Pyrénées, etc., jardin économique où l'an dernier plus de cent espèces de plantes alimentaires, textiles et autres furent cultivées et visitées du public, etc., etc. Le F. Marie-Victorin introduisit au Jardin environ 3,000 plantes venant de nombreux points disséminés entre le lac Huron et la



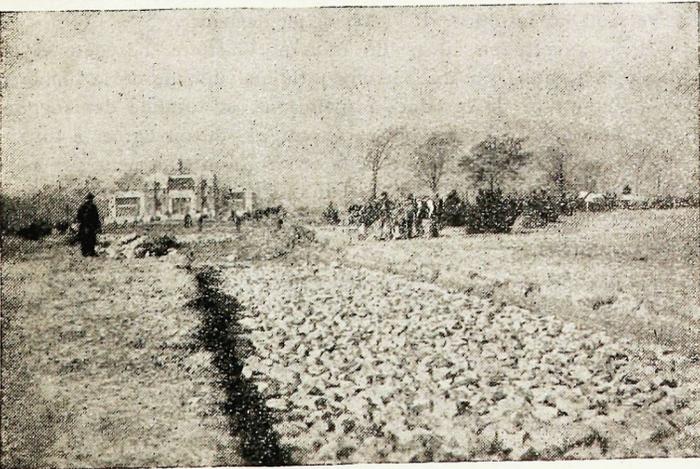
Construction du Jardin alpin, qui sera l'un des plus grands et des plus beaux du monde.

pointe de Gaspé. Les terrains de jeux et de pique-nique sont même déjà avancés aussi.

Le Jardin Botanique de Montréal a un tripe objet. Ce doit être une institution scientifique, la première du genre au Canada, destinée à faire avancer la science pure, à aider l'horticulture, à expérimenter dans les domaines de l'économie végétale importants pour notre pays. Ce doit être aussi une oasis de beauté, face au Saint-Laurent et aux silhouettes bleues des montérégiennes ; un refuge pour les petites gens qui ne peuvent fuir la grande ville et qui viendront au Jardin à pied ou en tramway, absorber du soleil et s'emplir les yeux de la magie des lignes et des couleurs.

Mais ce sera aussi, et surtout peut-être, une institution d'éducation, l'une de celles qui nous manquaient totalement. Infiniment importante sera la découverte que fera le petit citoyen de la Nature toute belle, cette Nature verte et lumineuse, dont les rues ignoles de son quartier lui ont laissé igno-

(suite à la page 113)



Ouverture de l'avenue conduisant au pavillon.

**Diplômés, soyez des nôtres le 27 mai.**

## QUELQUES LIVRES...

RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE, *Pierre-Georges Roy*.

Les amateurs d'histoire canadienne feront bien de se procurer ce nouveau rapport de l'archiviste provincial. Nos lecteurs savent l'intérêt de ces volumes d'archives. La série en est déjà imposante mais nous croyons que le dernier de la série l'emporte, si possible, sur les précédents par une pièce qu'il contient. Cette pièce, c'est le premier recensement effectué par l'intendant Talon, en 1666, en Nouvelle-France. Ce Colbert de la colonie voulut, avant d'inaugurer sa politique économique, se rendre compte de son capital humain. Il entreprit donc un relevé démographique de la population. Le mémoire donne textuellement la liste des premiers ancêtres. On lit une longue série de noms français ; l'usage a changé l'épellation de quelques-uns mais la plupart ont gardé leur saveur. C'est toute cette saveur des noms de chez nous qui a inspiré à un sulpicien, M. Dupagne, croyons-nous, une délicieuse chanson canadienne. Outre les noms des colons, le relevé donne le métier et l'âge de chacun.

Une bonne partie de notre peuple est issue de ces pionniers dont le groupe, qui s'accrut par la suite, a formé le contingent de ceux que les historiens ont appelés les Argonautes de la Nouvelle-France. Nos ancêtres français ont été comparés par Bellessort aux participants de l'épopée de l'Enéide. Au fait, les lecteurs de ce volume ne pourront se défendre d'un sentiment d'admiration à l'endroit de ces colons français. Ce premier relevé, c'est la naissance d'une race.

H. B.

★

L'AMÉRIQUE DU NORD, par M. Raoul Blanchard, professeur aux Universités Harvard et de Grenoble. Un vol. in-8°, pp. 400 et 41 cartes. A. Fayard et Cie, éditeurs, Paris, 1933. (Coll. Géographie pour tous).

Nos lecteurs connaissent sans doute les travaux de M. Blanchard sur le Canada français. Tout en faisant ses enquêtes dans la province de Québec, ce géographe a profité de son séjour sur notre continent pour visiter les États-Unis jusqu'en Alaska et pour traverser le Canada en entier. Il s'est assimilé en outre l'énorme production géographique sur le sujet. Ce n'est pas le moindre service qu'il rend à ses lecteurs que de présenter en une langue claire un résumé des problèmes essentiels que pose l'étude géographique de l'Amérique du Nord.

Après une introduction portant sur les traits physiques du continent et sur la formation des états, l'auteur procède pour étudier les États-Unis, le Canada, Terre-Neuve et l'Alaska selon la méthode des études régionales. C'est ainsi qu'il partage les États-Unis en cinq grandes divisions : la Nouvelle-Angleterre, subdivisée elle-même en partie septentrionale et méridionale ; l'Est central qui s'étend de la plaine atlantique à la région des Grands Lacs et aux pays de l'Ohio ; le Sud dont le principal élément d'unité est le climat presque tropical ; le Middle Ouest qui couvre, au nord de l'Ozark, les zones du maïs et du blé ; l'Ouest enfin qui embrasse les Rocheuses, les plateaux et bassins intérieurs, les trois états de la Côte du Pacifique. L'étude du pays se termine par des vues d'ensemble sur l'industrie, l'agriculture, le trafic, la population, l'uniformité et l'expansion américaines.

M. Blanchard partage également le Canada en cinq : les provinces maritimes auxquelles il rattache Terre-Neuve ; la région du Saint-Laurent, dans laquelle se trouve un excellent chapitre sur l'élément français ; la Prairie que les conditions du sol et d'exploitation individualisent nettement ; la Colombie Britannique et le Nord canadien. Une sixième partie traite de divers problèmes, des relations inter-canadiennes, de l'économie et du trafic, de l'empire américain et du particularisme canadien.

Ce livre, comme tous ceux de M. Blanchard, est très intéressant. Il s'adresse aux gens intelligents qui cherchent à se renseigner et à comprendre les paysages géographiques.

B. BROUILLETTE.

AU MEXIQUE ROUGE, par le Père Antonio Dragon, S.J., I volume, 250 pages, Imprimerie du Messenger, Montréal.

Le Père Antonio Dragon, S.J., l'auteur de *Au Mexique Rouge*, est déjà connu par son ouvrage *Le Père Pro*, qui a été traduit en anglais, en espagnol, en italien, en allemand, en polonais, en portugais, en roumain, en hongrois, en slovene, en grec, en maltais, etc. Cette multi-translation d'un ouvrage d'auteur canadien est un fait assez rare dans notre littérature franco-canadienne et voilà qui indique l'intérêt qui s'attache, par redondance, à l'ouvrage nouveau que nous soulignons dans une trop brève recension.

Le Père Dragon raconte dans *Au Mexique Rouge* un voyage qu'il a fait au Mexique au cours de décembre 1935. L'auteur a écrit ce livre d'après les documents qu'il a recueillis sur place. Il a cru bon d'insister sur l'histoire générale de la persécution mexicaine. Depuis vingt ans, la politique du gouvernement n'a cessé de faire du problème religieux le point essentiel de son programme ; son esprit de haine, d'ostracisme et de violence pèse lourdement sur la vie des catholiques. Le lecteur pourra se faire une idée de ce qu'ils souffrent ; il verra aussi dans quelle atmosphère a vécu Maria de la Luz Camacho, la première martyre de l'Action catholique.

Voilà un ouvrage qui montre à quelle altitude la foi catholique doit se maintenir, tout en ne perdant pas de vue le terrain social où la dite foi se doit traduire dans une floraison d'œuvres économiques et sociales qui restent toujours l'illustration de la valeur d'un credo.

H. B.

★

TRAITE DE DROIT COMMERCIAL, Tome I (649 pages), Tome II (830 pages), Editions Albert Lévesque, Montréal, 1936.

M. Antonio Perrault vient de publier les deux premiers volumes d'un *Traité de droit commercial*. Treize cents pages qui exposent les principes généraux de cette branche du droit et les règles relatives aux opérations de commerce et aux commerçants. Le tout complété par deux tables des matières, analytique et alphabétique, ordonnées et claires, un tableau des articles et des lois commentés et une liste des arrêts cités.

L'auteur, membre éminent du Barreau de la province, professe depuis plus de vingt ans cette matière, à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Il y a formé plusieurs générations de juristes qui ont gardé de son enseignement un fructueux souvenir. De plus, par la plume et par la parole, il s'est constitué l'un des plus tenaces défenseurs de nos lois françaises, cependant qu'il ne négligeait pas d'étudier nos problèmes sociaux et nationaux afin de leur trouver une solution juste et efficace. Nul mieux que lui pouvait aborder un aussi important sujet.

M. Perrault accomplit une œuvre nouvelle. Jusqu'à lui, seul le droit civil avait fait l'objet de grands commentaires. Dans des articles de revue, dans quelques décisions de nos tribunaux, l'on trouvait bien des vues nécessairement fragmentaires de certaines parties du droit commercial ; nous n'avions encore aucun travail d'ensemble. M. Perrault l'a entrepris. Il l'a réussi pleinement.

Œuvre scientifique aussi. En utilisant l'histoire, l'exégèse et la critique, il projette sur une matière juridique difficile de la lumière, démontre l'erreur de certaines propositions, et formule des suggestions très utiles, si d'autres ne paraissent pas devoir agréer à tous.

Ce *Traité* rendra les plus précieux services non seulement aux avocats et aux juges, mais aussi aux industriels et aux commerçants. Ceux-ci y trouveront les renseignements essentiels à la poursuite de leurs entreprises.

L'ouvrage arrive à son heure. On parle beaucoup, depuis quelques années, de modifier notre Constitution. On suggère, en plusieurs milieux, une meilleure répartition des pouvoirs législatifs, fédéraux et provinciaux. Or, tout le monde sait que les changements proposés portent surtout sur des sujets d'ordre commercial. Combien connaissent la compétence des législatures en ce domaine ? M. Perrault la délimite aussi nettement qu'il est possible.

Maximilien CARON (*Actualité économique*).

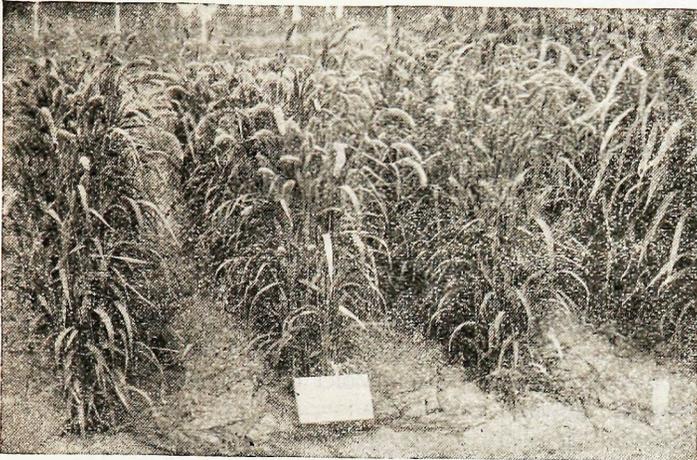
**Diplômés, soyez des nôtres le 27 mai.**

## LE JARDIN BOTANIQUE

(suite de la page 111)

rer l'existence et la splendeur. Plus important encore, peut-être, parce que touchant davantage au domaine profond de la pensée, sera pour l'enfant, l'étudiant et l'adulte réfléchi, la possibilité d'obtenir une vision des êtres et des faits propres à l'élaboration, dans chaque esprit, d'une nécessaire philosophie de la Nature.

Il entre dans les projets du directeur et du surintendant du Jardin Botanique de consacrer une section à des jardinettes que les écoliers viendront cultiver eux-mêmes et où ils recevront l'aide d'un personnel spécialisé. Ils espèrent également construire dès cette année l'auditorium du Jardin Botanique, salle de dimensions modestes, mais très moderne et parfaitement outillée.



Le coin des céréales dans le Jardin économique de 1936. Ce jardin spécialisé sera triplé cette année.

Cette salle servira à recevoir par groupes les écoliers de Montréal et à leur donner des causeries avec démonstrations sur la Botanique élémentaire et l'Horticulture. L'auditorium servira aussi à donner au grand public durant la saison d'hiver, des conférences du soir sur l'Horticulture pratique. Greffée sur le jardin s'ouvrira bientôt une école pratique d'apprentis-horticulteurs. Enfin, dit le F. Marie-Victorin, nous avons fait le plan du Jardin des Tout-Petits, où l'on réunira des plantes capables, par leur beauté, leurs dimensions, leur parfum, de frapper l'imagination des petits enfants. Ce micro-jardin sera complété par une petite salle organisée spécialement pour recevoir les petits. Il y aura là une bibliothèque spécialisée, avec de grands livres d'images pour charmer l'œil et capter l'esprit.

Le Jardin Botanique, unique en son genre au Canada, prendra rang à côté des jardins botaniques des grandes villes américaines et européennes ; Londres, Edimbourg, Paris, Berlin, Munich, Leyden, Amsterdam, New-York, Boston, Saint-Louis, Java et Cape Town. C'est le Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut Botanique de l'Université de Montréal et directeur du Jardin Botanique du parc Maisonneuve qui aura été un principal artisan de cette œuvre de beauté apaisante et de cet organisme d'éducation réaliste. C'est à lui que s'applique ce vers de *La Princesse lointaine*, qu'il citait dans une récente conférence au Mont-Saint-Louis sous les auspices de l'ACFAS,

*En croyant à des fleurs, souvent on les fait naître!*

H. B.

## CEUX QUI S'EN VONT

ARCHAMBAULT, Joseph, né à Saint-Antoine sur Richelieu en 1868 ; fit ses études classiques au petit séminaire de Saint-Hyacinthe et sa médecine au Collège Victoria ; admis à l'exercice de la profession en 1893 ; est décédé à Fort Kent (Maine), le 31 mars 1937 ; laisse dans le deuil trois fils et six filles.

FORGUES, J.-A.-H., né à L'Assomption le 22 août 1885, fit ses études classiques au collège de son village natal et au collège Sainte-Marie de Montréal ; étudia la médecine à l'Université Laval de Montréal et fut admis à l'exercice de la profession en 1908 ; fit partie du corps médical de l'armée expéditionnaire canadienne pendant la Grande Guerre, au titre de médecin-chirurgien de l'hôpital de Saint-Cloud ; fut l'un des fondateurs de l'hôpital Saint-Luc où il exerça en qualité de médecin radiologiste, ayant de plus la direction de presque tous les services jusqu'au jour où, il y a trois ans, il fut adjoint au surintendant de l'hôpital Pasteur ; était de plus médecin du Club de hockey Canadien ; est décédé subitement à Détroit le 25 mars 1937.



La route est belle !  
Une assurance-vie pare aux  
accidents de l'avenir



Consultez  
notre  
représentant



La Saubegarde

assurances  
sur la vie

Anciens, soyez des nôtres au banquet et au Saint-Denis.

● **La munificence de S. Sulpice**

On a calculé que de 1873 à 1930, Saint-Sulpice a dépensé à Montréal, pour ses paroisses et ses œuvres d'éducation et de charité, la jolie somme de \$5 millions et demi. Et ce calcul est bien inférieur à la réalité. Si on remonte à moins de cent ans, on peut dresser la liste pittoresque suivante des largesses de St-Sulpice : en 1842, le séminaire fait une aumône aux incendiés de Québec ; en 1846, il aide les jésuites à construire leur collège ; en 1849, il fait sa part dans l'érection de l'évêché ; en 1851, il vient au secours de l'évêché de Chicago ; en 1853, il aide les Oblats dans leurs voyages ; en 1859, il prête \$100,000 à la Ville, au bord de la faillite ; en 1860, il construit le Cabinet de Lecture et souscrit pour la visite du Prince de Galles ; en 1862, il souscrit également à la statue de la reine Victoria et prête \$25,000 au Grand-Tronc pour sa ligne Montréal-Portland ; en 1864, il prête encore à une compagnie de navigation qui desservira Oka, comme il avait prêté à la compagnie de chemin de fer de l'Industrie ; en 1867, il fait un cadeau à la St. Patrick's Hall, ainsi qu'il avait fait déjà à l'Institut canadien-français, et il encourage par un don les admirables œuvres de la Providence ; en 1868, le Pape et l'hôpital anglais font l'objet de sa sollicitude ; en 1870, c'est une communauté dans l'embarras ; en 1871, il donne \$500 à Mgr Taché pour la colonisation de l'Ouest ; en 1874, il aide l'École des beaux-arts de l'abbé Chabert ; en 1875, il participe à la formation d'une bibliothèque catholique à l'Hôpital Général, etc., etc. Il en avait toujours été ainsi depuis 1687. Comme je le disais tout à l'heure, pendant le dernier quart du dernier siècle et le tiers du présent siècle, c'est plus de \$5 millions et demi que St-Sulpice a répandu dans le public, dont une bonne part pour l'essor de l'Université de Montréal. Les temps sont changés. Malheureusement, St-Sulpice ne peut desserrer les cordons de sa bourse aujourd'hui, — que pour recevoir...

(Mgr Maurault, p.s.s.)

● **Mgr Léonidas Perrin, P.S.S.**

Le Collège canadien de Rome a fêté, le 25 avril, en des agapes intimes, son nouveau supérieur, Mgr Léonidas Perrin, P.S.S., P.A., chanoine à la Basilique de Saint-Jean de Latran. Après la présentation des vœux des élèves, S. Exc. Mgr McGuigan, archevêque de Toronto, de passage à Rome, a bien voulu offrir ses souhaits personnels à Mgr le supérieur, avec l'assurance de son dévouement à la cause du Collège canadien.

Le prestige personnel dont jouit Mgr le supérieur dans les cercles romains ne contribue pas peu à augmenter le bon renom du Collège. Parmi les personnages les plus distingués qui ont bien voulu honorer le Collège d'une visite et s'asseoir à sa table, au cours de cette année, qu'il nous suffise de mentionner LL. EE. RR. les cardinaux Verdier, Tedeschini, Beaudrillart, LL. EE. les ambassadeurs anglais auprès du vatican, sir Eric Drummond ; plusieurs évêques et généraux d'ordres, parmi lesquels LL. EE. NN. SS. de Versailles, de Lourdes, de Hamilton, d'Ajaccio, les TT. RR. PP. Gillet, maître général des Dominicains et Ledochoski, général des Jésuites, avec leurs assistants respectifs, les TT. RR. PP. Louis, O.P., et Dugré, S.J., aussi plusieurs supérieurs de collèges romains et autres personnalités de divers pays. Malheureusement, à cause de la maladie de N. S. Père le Pape, le Collège n'a pu avoir, cette année, son audience particulière.

Le Collège canadien compte actuellement 29 élèves, répartis comme suit : 1 Espagnol, 2 Lithuaniens, 4 Améri-

## En feuilletant Revues et Journaux

par Benoit Brouillette

cains, 4 Canadiens de langue anglaise (de Toronto, Peterborough et Charlottetown) et 18 Canadiens de langue française (2 d'Ottawa, 1 de Montréal, 1 de Saint-Jean, 1 de Sherbrooke, 3 de Saint-Hyacinthe, 1 des Trois-Rivières, 1 de Nicolet, 1 de Québec, 2 de Rimouski, 1 de Chatham, 1 de Gaspé, 1 de la Compagnie de Saint-Sulpice, et 2 du Séminaire des Mission Etrangères de Pont-Viau).

La plupart suivent les cours à l'Angélique ou à la Grégorienne ; d'autres vont à l'Apollinaire ; quelques-uns à l'Institut Biblique, à l'Institut Oriental ou à la Propagande ; quelques-uns sont en plus inscrits à l'Institut d'Archéologie, au Studio de la Congrégation du Concile, à l'École de Musique Ste-Cécile ou aux cours de *Bibliothéconomie de la Vaticane*.

Outre les étudiants du Collège Canadien, il y a aussi à Rome quelques professeurs canadiens éminents, plusieurs dignitaires religieux en vue et une centaine de religieux de différentes communautés (Oblats, Jésuites, Dominicains, Franciscains, Capucins, Eudistes, PP. du S. Sacrement, Maristes, etc.) qui poursuivent, avec non moins de succès, des études supérieures de spécialisation.

● **La Fédération des Oeuvres de charité**

C'est la deuxième fois depuis sa fondation, en 1933, que la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises atteint son objectif. Elle l'avait obtenu la première année, avec un objectif presque trois fois moins élevé que l'objectif de cette année. Voici d'ailleurs un tableau comparatif des cinq campagnes :

	Objectif	Résultat
1933 ....	\$170,000.	\$183,335.
1934 ....	349,000.	288,820.
1935 ....	367,621.	305,241.
1936 ....	370,825.	350,076.
1937 ....	379,831.	381,162.

● **Les étrangers en France**

La présence de trois millions d'étrangers sur le sol français au dernier recensement (1931) pose un grand problème qu'étudie M. Georges Manco dans la livraison du 15 septembre 1935 de la *Revue de Paris*. "Dans 1700 communes de France, il y a presque autant d'étrangers que de Français. Près de 150 communes sont en majorité étrangères, les Français n'y représentant qu'une minorité. Et si la crise économique n'avait ralenti le rythme des entrées et provoqué des départs, la France compterait aujourd'hui 4 millions d'étrangers".

La France est devenu le plus grand pays d'immigration depuis la fin de la guerre. La baisse de la natalité et le besoin de main d'œuvre expliquent un tel afflux. Il y a un million de travailleurs étrangers qui "assurent les activités délaissées par les nationaux". Ce sont les tâches les plus rudes de l'industrie et de l'agriculture. "Par conséquent, la présence de la population étrangère laborieuse est une nécessité à la fois économique, sociale et même nationale. Elle s'impose dans les régions et dans les activités manuelles abandonnées des Français qui se concentrent vers les activités manuelles abandonnées des Français qui se concentrent vers les activités et les centres urbains. Cela est si vrai que c'est la France elle-même qui a fait venir et continue à faire venir une grande partie de ces travailleurs. Ce sont les employeurs français qui les ont recrutés et groupés dans les cités du Nord, du Centre, de l'Est, avec leurs prêtres, leur église, leurs journaux, leurs écoles et leurs instituteurs. Sans doute les besoins sont-ils considérablement réduits, mais ils subsistent puisqu'aussi

**Anciens, soyez des nôtres au banquet et au Saint-Denis.**

bien le recrutement n'a jamais cessé de fonctionner pour fournir de la main-d'œuvre à l'agriculture et à la grosse industrie. De sorte qu'incontestablement les ouvriers étrangers ont contribué et contribuent encore à la prospérité du pays par leur rude labeur. Beaucoup ont rompu les liens qui les attachaient à leur pays, certains ont fondé une famille en France. La simple humanité, à défaut de la reconnaissance, impose donc à leur égard une attitude bienveillante".

"Mais l'immigration n'apporte pas que des ouvriers. Il y a la foule des commerçants, artisans, représentants, camelots, banquiers, intellectuels de tous ordres, réfugiés politiques, sans compter les pseudo-ouvriers qui quittent vite le travail pour lequel ils ont été autorisés à s'installer, les pseudo-touristes et étudiants qui se fixent en France et dont le nombre va croissant. Toute cette multitude échappe pratiquement à tout contrôle et les efforts timides et tadifs pour l'évaluer n'ont fait qu'en révéler l'importance. Ainsi ces masses d'étrangers inaptes aux activités qui justifieraient leur présence en France, entrent librement et se dirigent vers les régions et les professions où déjà les Français sont en surnombre".

C'est vers Paris qu'affluent surtout les étrangers non désirables.

"On peut grosso modo distinguer trois grands groupes dans la population étrangère de Paris :

1° Celui des éléments riches (touristes, rentiers) et des artistes et intellectuels dont de nombreux étudiants attirés par le prestige de la capitale, mais sans intention d'y exercer une profession ;

2° Celui des éléments ouvriers, travailleurs manuels, fournis surtout par l'ancienne immigration belge et latine auxquels se joignent maintenant des Polonais et des Nord-Africains. Ils suppléent souvent la main-d'œuvre française dans des travaux pénibles, aussi les trouve-t-on surtout dans la banlieue ouvrière ;

3° Celui des éléments que l'on pourrait appeler "affaires" artisans, négociants, employés, représentants de commerce, banquiers, etc... parmi lesquels dominent les juifs de toutes nationalités, les Arméniens, les Grecs, Levantins, etc... Il faut y ajouter l'apport des réfugiés politiques et intellectuels de toutes nationalités".

Le travailleur étranger dont le niveau social est inférieur à celui du Français fait une concurrence déloyale. L'auteur décrit ensuite comment les étrangers se groupent suivant leurs affinités ethniques et dans les quartiers préférés, où règne souvent une misère effroyable. "La formation de ghettos et de lotissements minables constitue de véritables foyers d'infection morale et physique".

"Au point de vue moral, la venue massive d'étrangers à Paris n'est pas plus heureuse et constitue, incontestablement un élément de démoralisateur et d'aviissement de la personne humaine". Une telle situation résulte de l'organisation de l'immigration en France. M. Manco étudie les mesures que devrait prendre l'Etat pour appliquer des remèdes. Une politique d'immigration "suppose des vues d'ensemble, un recensement sérieux des étrangers, et une étude de chaque situation individuelle ou familiale, une connaissance exacte des besoins du pays et de sa situation démographique, donc des statistiques précises et à jour. Elle suppose aussi des services bien outillés, notamment aux frontières, un personnel compétent et suffisamment nombreux, une répression sévère des abus de certains employeurs. Elle suppose l'intervention de la justice dans les mesures d'expulsion et surtout, comme le demande la C. G. T. une meilleure répartition de la population étrangère, mobile par définition. Elle suppose enfin que l'on s'occupe d'un aspect de l'immigration jusqu'ici totalement négligé par suite de l'empirisme de l'administration : l'aspect

politique".

Enfin, la conclusion de l'auteur porte à réfléchir et s'applique, je crois, aussi bien à notre milieu canadien-français qu'à la France. "Si la France a un grand pouvoir d'assimilation, s'il n'est pas au-dessus de ses écoles, de ses élites, d'encadrer, d'éduquer l'énorme masse de travailleurs manuels qu'elle a dû recruter, c'est à condition que ses cadres au moins restent français. Pour que la France ne coure pas le danger de voir l'immigration, force de renouvellement, devenir force de substitution, et pour que la masse des étrangers ne dépasse pas sa faculté d'absorption, il faut que cette dernière reste intacte. Tant que l'immigration apporte des ouvriers, éléments humains neufs ou généralement peu évolués, il y a possibilité d'éducation et d'assimilation. Il y a enrichissement et atténuation de notre pénurie d'hommes. Mais quel danger du jour où la diminution ou l'altération des cadres atteints à leur tour, rendrait difficile l'assimilation des troupes ! C'est alors qu'apparaîtrait le péril de l'invasion pacifique, mal moins brutal, mais plus subtil que l'invasion violente".

Benoit BROUILLETTE.

### ● Congrès d'entomologistes et de pathologistes

Le 14 mai, la Société de Québec pour la Protection des Plantes s'est réunie à l'hôtel du gouvernement pour son congrès annuel. Cette société, fondée en 1909, groupe tous les spécialistes qui s'occupent de la défense des cultures contre les insectes, les maladies, les champignons, bactéries, etc. Les officiers de la société pour l'année 1937 sont les suivants :

Président : Dr W.-H. Brittain, principal du Collège Macdonald ; vice-président : M. E. Campagna, professeur à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière ; secrétaire : Dr M. Duporte, du Collège Macdonald ; trésorier : M. Georges Maheux, directeur du service de la Protection des Plantes au ministère provincial de l'Agriculture.

Ce congrès était organisé par MM. Georges Maheux et Omer Caron, qui ont reçu une nombreuse délégation des collèges d'Agriculture, des services scientifiques d'Ottawa, des universités ainsi que plusieurs spécialistes du provincial.

Le conférencier d'honneur fut le Dr J.-L. Tremblay, professeur de biologie à l'Ecole de Chimie. Le programme consista en la lecture d'une vingtaine de communications, une conférence principale, la visite du Jardin zoologique et un dîner. On profita également de la circonstance pour inaugurer le nouveau laboratoire d'Entomologie du ministère de l'Agriculture.

10 salons mortuaires  
en parfaite harmonie  
avec leur usage chrétien.

**La Société Coopérative**  
de  
**Frais Funéraires**

RUE STE-CATHERINE, 302 EST - Tél.: PLateau 7-9-11

Venez au banquet, le 27 mai, à 7 h. 30 et au Saint-Denis à 11 h. 30.

# L'APPEL D'UN ANCIEN

par J.-A. LaHaye.

JE suis un abonné à l'*Action Universitaire* depuis le premier numéro paru. Tout en parcourant les pages de cette nouvelle revue, je faisais un beau rêve, je voyais grand, je regardais avec orgueil le monument évocateur dans son cadre de verdure sur le flanc du Mont-Royal. C'était pour moi l'emblème du réveil national de notre petit peuple canadien-français.

Hélas ! après trois longues années écoulées dans une angoisse réelle pour les plus rapprochés de l'Université, dans une attente anxieuse pour plusieurs anciens diplômés, dans une espérance ferme pour beaucoup d'autres, je constate avec regret la piteuse indifférence d'un trop grand nombre encore de Canadiens français. Mais, je me demande à la fin où est le mal ? Que les causes sont donc graves pour qu'il dure aussi longtemps !

Quand je parcours, de la première à la dernière ligne, notre revue universitaire — hélas ! si précieuse dans sa tristesse — je me rends compte, en deuxième page du numéro d'avril, que quatre facultés n'ont pas encore jeté les bases définitives de leur association. Leur représentation au Conseil Général se limite à des délégués provisoires. Qu'attendent-ils ? J'aimerais avoir ce renseignement par la voix de notre Revue, si quelqu'un daigne porter attention à ma demande.

Je passe à la page de rédaction et j'entends encore un appel qui ne se lasse pas : "Sur 5,500 Anciens, un peu plus de 700 ont, depuis le mois de décembre, payé la cotisation annuelle d'un dollar (pour l'abonnement à l'*Action Universitaire*). Que font donc les 4,800 autres ? Se désintéressent-ils à ce point de la cause universitaire, intimement liée à la survivance de notre petit peuple ?"

Suit une déclaration pleine de crânerie, dont je félicite l'auteur : "Qu'importe ! Jusqu'ici avec des ressources modiques, en dépit de l'indifférence des uns, de la négligence des autres, voire de l'hostilité de quelques-uns, nous avons vécu, nous avons même grandi. Nous n'avons nullement l'intention de nous arrêter". Bravo ! c'est une réponse pleine de fierté canadienne-française.

Nous faut-il admettre que nous sommes si gravement malades, si sérieusement apathiques pour tout ce qui regarde notre race ? Nous faut-il admettre que nous sommes voués à la disparition sous la menace grandissante de notre esprit jaloux, dénigreur et chicanier ? Dieu nous garde d'un tel malheur ! Allons ! Réveillez-vous, anciens diplômés, avouez publiquement que vous devez quelque chose à notre Université. Lâchez votre dollar et envoyez-le au secrétaire aujourd'hui même. Faites un beau geste dont vous serez fiers demain.

Oh ! je sais comme vous que ce dollar est destiné à combler bien des vides dans le budget familial, surtout durant les années que nous vivons. Mais, je pense aussi que j'ai une dette de reconnaissance à acquitter, que j'ai peut-être une autre faveur à solliciter de mon Université plus tard pour mes enfants. Evidemment, dites-vous bien : "Ce n'est pas ce dollar qui sauvera mon Université". Mais, l'appel de tous les anciens derrière une demande légitime : "Sauvez notre Université",

qu'en faites-vous ? C'est là que le dollar a sa vivante signification.

Défendez donc la cause de notre Université partout, en tout temps, contre tous. Nous méritons bien, il me semble, qu'elle vive, qu'elle soit digne de notre culture française. Que son site lui convienne donc ! La question est réglée. Rallions-nous derrière cette idée et cessons nos chicanes de rues. Je n'ai pas à étaler ici les raisons pour ou contre cette décision. Il me suffit d'ajouter que je comprends qu'une Université doit avoir un site conforme à ses initiatives et qu'elle doit procurer à ses étudiants un milieu propice à l'étude et à la réflexion. Je puis faire cet avancé sans crainte d'être contredit par tous ceux qui, comme moi, ont eu le précieux avantage de faire un séjour sur un "Campus" d'une université étrangère.

Dans un domaine plus particulier, je m'adresse directement à nos délégués provisoires, MM. Aimé Gagnon et Fernand Corminbœuf de l'Institut d'Oka. Je leur suggère humblement de procéder à l'organisation de notre Association d'Anciens Diplômés de l'Université de Montréal, au cours de l'année 1937. Une entière collaboration leur est assurée par le plus grand nombre.

J.-A. LAHAYE.

## CONCOURS CASGRAIN-CHARBONNEAU

M. Jules Labarre, secrétaire du jury pour le concours Casgrain-Charbonneau nous remet le communiqué suivant :

L'étude des divers mémoires présentés pour le concours Casgrain-Charbonneau (premier concours) a donné les résultats suivants :

### Premier prix

Ce prix de \$500. est accordé au docteur Armand Frappier et M. Victorien Frédette pour leurs recherches intitulées : "Evaluation quantitative de l'hypersensibilité à la tuberculine avant et après l'épreuve virulente, et degré de résistance, chez le cobaye vacciné au BCG."

### Second prix

Désireux d'encourager dans toute la mesure du possible nos chercheurs dans les sciences médicales, M. Charbonneau, propriétaire de la maison Casgrain-Charbonneau a résolu d'offrir un second prix de \$100. au candidat classé deuxième parmi ceux qui se sont présentés au concours. Cette somme est accordée aux docteurs J.-L. Riopelle et P. Martin pour leur étude sur "La pneumonie rhumatismale".

Les membres du jury ont basé leur appréciation sur la somme d'expérimentation, la précision dans la méthode de recherche ou d'observation, l'importance des résultats au point de vue du développement de la science médicale. Envisagés sous ces divers aspects, les travaux primés ont été considérés comme étant de première valeur.

Les membres du jury étaient : les docteurs G.-H. Baril, B. Bourgeois, J.-E. Dubé, E. Dubeau, A. Lesage, J.-R. Pépin et M. Jules Labarre.

Nous rappelons qu'en plus de ce premier concours la maison Casgrain-Charbonneau a offert une somme de \$1,000. pour encourager les recherches scientifiques médicales. Les gagnants de ce second concours seront connus d'ici quelques jours.

Les lauréats du premier et du second concours seront proclamés officiellement à la collation des grades le 28 mai.

L'analyse des travaux sera publiée dans la livraison de juin. Félicitations aux gagnants ! Remerciements au mécène dont la générosité mérite d'être imitée.

**Diplômés, soyez des nôtres le 27 mai.**

# CE QUE LES ANCIENS ECRIVENT

## Agriculture —

BARIBEAU (B.) : "Flétrissure bactérienne et pourriture molle des pommes de terre". *Le Bulletin des Agriculteurs*, Vol. 22, no 17, avril 1937.

## Droit —

CARON (Maximilien) : "Un Traité de droit commercial". *L'Actualité Economique*, 12ième année, Vol. II, no 5, p. 427.

## Economie politique —

LAMARCHE (M.-A., O.P.) : "Erreur et préjugé". *Revue Dominicaine*, mai 1937, p. 225.

MINVILLE (Esdras) : "Le budget canadien en 1936-1937". *L'Actualité Economique*, 12e année, Vol. II, no 5, p. 464.

## Géographie —

BRUILLETTE (Benoit) : "Le nickel et le cuivre de Sudbury". *L'Actualité Economique*, 13e année, Vol. I, no 1, p. 1.

LEBLANC (Gaston) : "Montréal, 5e Port du monde". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal*, avril 1937, p. dix-sept.

## Médecine —

AUTOTTE (Esdras-E.) : "Quelques considérations sur les cutiréactions". *Bulletin de l'Association des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord*, Vol. III, no 2, avril 1937, p. 170.

BERTRAND : "Clinique et laboratoire". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXVI, no 5, p. 514.

BOLTE (R.) : "Sur la présence de nodules ganglionnaires intercalés sur le trajet des lymphatiques des muscles du dos de l'homme". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 1, sixième année, p. 5.

BRUNET (Adrien) : "La fièvre ondulante". *Bulletin de l'Association des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord*, Vol. III, no 2, avril 1937, p. 181.

DEBELLEFEUILLE (Gaston-L.) : "L'hygiène mentale dans les écoles de la cité de Montréal". *Bulletin de l'Association des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord*, Vol. III, no 2, p. 192.

FAVREAU (J.-Calixte) : "En marge de la discussion sur la tuberculose de la hanche". *Bulletin de l'Association des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord*, Vol. III, no 2, avril 1937, p. 145.

FRAPPIER (Armand) : "La prémunition contre la tuberculose par le B. C. G. Etude critique et expérimentale". *Bulletin de l'Association des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord*, Vol. III, no 2, avril 1937, p. 158.

GARIEPY : "La chirurgie chez les Indiens du Nord-Amérique". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXVI, no 5, p. 526.

GOSSELIN (Gaston) : "L'irradiation du lait". *Bulletin de l'Association des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord*, Vol. III, no 2, avril 1937, p. 187.

GREGOIRE (Georges) : "Tuberculose et lutte contre la tuberculose". *Bulletin de l'Association des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord*, Vol. III, no 2, avril 1937, p. 189.

LAQUERRIERE : "Le traitement physiothérapique des impotents par raideur, suite de lésions des parties molles ou d'arthrite". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXVI, no 5, p. 495.

"Traité de biocolloïdologie". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXVI, no 5, p. 545.

LESAGE : "Est-ce du scorbut?" *L'Union Médicale du Canada*, tome LXVI, no 5, p. 502.

"A New Theory on the Etiology, Pathogenesis, Treatment and Prevention of Cancer". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXVI, no 5, p. 538.

LETONDAL : "Diagnostic des cardiopathies congénitales de la première enfance". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXVI, no 5, p. 535.

MARIN : "La pyrétothérapie". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXVI, no 5, p. 507.

MERCIER (Oscar) : "L'hypertrophie musculaire du col vésical". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 1, sixième année, p. 14.

PANET-RAYMOND (Jean) : "Contribution à l'étude de la macrogénéosomie précoce". *Bulletin de l'Association des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord*, Vol. III, no 2, avril 1937, p. 173.

POIRIER (Paul) : "Syphilis et rein". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 1, sixième année, p. 35.

PARISEAU (Léo) : "A propos d'un manuel de diététique qui va paraître". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 1, sixième année, p. 51.

ST-JACQUES : "Guérison de la syphilis et réinfection". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXVI, no 5, p. 499.

SAUCIER : "Petite histoire du journalisme médical au Canada Français". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXVI, no 5, p. 521.

TETRAULT (Adéland) : "Rôle tonique du plaisir dans les exercices physiques scolaires". *La Garde-Malade*, Vol. X, no 4, p. 158.

## Sciences —

LORTIE (Léon) : "Notes sur le 'Cours abrégé de leçons de chimie' de Jean-Baptiste Meilleur". *Annales de l'ACFAS*, 3 : 237-265, 2 pl. hors texte, 1937.

PARISEAU (Léo) : "Discours lors de l'inauguration de l'ACFAS en 1925". *Annales de l'ACFAS*, 3 : 120-126, 1937.

ROUSSEAU (Jacques) : "Cours élémentaire de génétique". *L'Enseignement secondaire au Canada*, 22e année, Vol. XVI, no 9, p. 749.

ROUSSEAU (Jacques) : "Cours élémentaire de Génétique. La base chromosomienne de l'hérédité : Fragmentation, translocation, déficience, inversion".

"Rapport du secrétaire de l'ACFAS pour l'année 1935-36". *Annales de l'ACFAS*, 4 : 12-14, 1937.

"Quelques aspects scientifiques de la restauration nationale". *Annales de l'ACFAS*, 3 : 16-22, 1937.

"L'œuvre de l'ACFAS : Le congrès de Québec". *Annales de l'ACFAS*, 3 : 23-37, 1937.

"La Botanique canadienne à l'époque de Jacques Cartier". *Annales de l'ACFAS*, 3 : 151-236, 1937.

## Sociologie —

BASTIEN (Hermas) : "Directives sociales catholiques". *L'Action nationale*, avril 1937.

MONTPETIT (André) : "Le problème de la Jeunesse". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal*, avril 1937, p. treize.

**SAINÉ  
FORTE  
BIENFAISANTE**

**RED CAP**

**A L E**

Les Brasseries Carling Limitée

Montréal

## LA NATIONALITÉ

(suite de la page 103)

rapport au Canada. Cet état de chose causa de nombreuses plaintes. Sir Wilfrid Laurier disait qu'un sujet britannique quelque part devrait l'être partout. A la conférence impériale de 1907, on chercha à unifier la législation de la naturalisation pour tout l'Empire, mais les colonies à proximité des peuples de couleur voulant demeurer pays de race blanche firent échouer les tentatives d'unité. A la conférence impériale de 1911 le projet fut de nouveau étudié et l'on en vint à un compromis : l'unité de la législation pour la naturalisation fut établie mais chaque Dominion demeurerait libre de régler son immigration. Les principes établis à la conférence impériale de 1911 furent incorporés dans une loi du parlement impérial en 1914 ; cette loi fut adoptée, (et devrait être adoptée), par les Dominions pour ce qui a trait à la naturalisation du moins.

En 1921, le Canada vota la loi des ressortissants du Canada. L'Union de l'Afrique du Sud adopta une loi du même genre pour ses ressortissants. Cette loi avait pour but de distinguer les sujets britanniques de tel ou tel dominion, des sujets britanniques tout court. Cette loi permettait la présentation pour l'élection comme membre ou juge de la Cour permanente de Justice Internationale d'un groupe national canadien. Mais cette loi nous permet aussi d'attribuer à certains individus une nationalité purement canadienne dans le cas où ces individus n'auraient pas la nationalité britannique.

Depuis la fin de la guerre de 1914 surtout, les Dominions britanniques sont devenus des personnes de droit international : ils ne sont ni des Etats ni des colonies. Ce sont des entités comme il ne s'en est jamais présenté dans l'histoire du droit international.

Il faut donc conclure que la nationalité en rapport avec le British Commonwealth of Nations aurait un caractère tout à fait singulier.

Les ressortissants d'un Dominion britannique devront s'appeler "sujets britanniques ressortissants de tel Dominion", ex: Canada. Ces sujets britanniques sont des sujets britanniques ayant une marque additionnelle, une note personnifiante. Le sujet britannique tout court sera le sujet britannique qui se rattache à la Grande-Bretagne, celle-ci étant le seul Etat souverain du British Commonwealth of Nations qui se compose outre de la Grande-Bretagne, du Dominion du Canada, de l'Etat libre d'Irlande, de l'Union de l'Afrique du Sud, du Commonwealth d'Australie, du Dominion de la Nouvelle-Zélande. Il peut arriver en certains cas qu'un individu n'ait que la nationalité d'un Dominion, ainsi : l'enfant qui naît à l'étranger d'un père britannique ressortissant du Canada lui-même né à l'étranger, conserve la nationalité britannique, si sa naissance a été enregistrée à un consulat britannique et s'il réclame sa nationalité britannique à l'âge de 21 ans. La loi des ressortissants du Canada ne fait pas une telle réserve et déclare ressortissants du Canada tous ceux à l'étranger d'un père ressortissant du Canada. Il peut en conséquence arriver des cas où un individu serait canadien sans être britannique.

Le Canada pourrait faire plus de distinctions qu'il ne le fait en pratique entre le sujet britan-

nique tout court et le sujet britannique ressortissant du Canada ou le ressortissant canadien. L'Etat libre d'Irlande n'a jamais adopté la loi de nationalité britannique impériale. Il s'est donné une loi de nationalité purement irlandaise ; son statut semble à l'heure actuelle assez vaguement défini. Il sera peut-être précisé par la Conférence Impériale cet été.

Châteauguay PERRAULT.

## LA VIE UNIVERSITAIRE

(suite de la page 109)

à propos de ce magazine, un article fort intéressant signé par M. Etienne Buisson.

Le *Reader's Digest* a commencé par reproduire des articles de revues et de journaux sans donner autre chose, en échange, qu'une simple note de crédit. Bientôt, cependant, la note de crédit fit place à un petit chèque qui ne tarda pas à grossir. Depuis quelques années, le *Digest* publie des articles originaux qui sont payés actuellement de 500 à 1500 dollars. L'éditeur fournit également des articles aux autres magazines dont il n'exige que des droits de reproduction.

Le personnel du *Reader's Digest* comprend 32 rédacteurs dont la besogne consiste à feuilleter chaque semaine quelque 500 magazines, journaux et revues. Les articles retenus font ensuite l'objet d'une nouvelle lecture par un bureau choisi. Après un nouveau tri, les quelque 50 ou 60 "possibilités" retenues sont remises au directeur qui fait les dernières suggestions à l'éditeur Wallace lequel prend les décisions finales.

Aucune publicité n'est admise dans les pages du *Reader's Digest* qui a tout de même fait gagner \$418,000 en 1935 à la famille Wallace. Quelques-uns des principaux rédacteurs reçoivent de fort jolis appointements qui s'élèvent parfois à plus de \$30,000. En 1934, le directeur Payne touchait \$102,467...

### ● Bruening à Harvard

La Corporation de l'Université Harvard annonce la nomination de M. Heinrich Bruening, chancelier de l'Allemagne de 1930 à 1932, au poste de professeur de "politique économique internationale". Ses cours seront des cours de perfectionnement pour les élèves qui étudient l'administration publique.

M. Bruening vit hors d'Allemagne depuis 1934. Ce printemps, il a eu des entretiens avec les autorités universitaires de Harvard. Cette université organise présentement un cours supérieur d'administration publique qui sera inauguré en septembre.

M. Bruening voyageait depuis 1934 sous le nom de M. Ian Anderson. Après avoir demeuré en Hollande et en Suisse, où il entreprit la rédaction de ses mémoires qui seront publiés à sa mort, M. Anderson put passer aux Etats-Unis sans se faire reconnaître.

M. Bruening est né le 26 février 1885, à Munster, capitale de la province prussienne de Westphalie, forteresse du catholicisme allemand. Il a étudié à Strasbourg, à Munich et à Bonn. M. Bruening est catholique.

A Berlin, les journaux gardent le silence sur la nomination de M. Bruening à Harvard. On n'y trouve aucun commentaire.

Venez au banquet, le 27 mai, à 7 h. 30 et au Saint-Denis à 11 h. 30.

## Ceux qui ont versé leur cotisation

Une trentaine d'Anciens nous ont adressé leur cotisation entre le 12 avril et le 12 mai, ce qui porte à environ 750 le nombre des membres en règle de l'Association générale. Nous invitons de nouveau les autres Anciens à suivre cet exemple et nous rappelons à tous que la cotisation versée dès maintenant vaudra jusqu'au mois de septembre prochain ; car, à partir de l'automne, l'année financière de l'Association ira de septembre à septembre.

La présente liste ne comprend que les dernières cotisations reçues. Nos lecteurs voudront bien, pour avoir les autres noms, se reporter aux listes publiées dans L'ACTION UNIVERSITAIRE des mois de décembre, mars et avril.

Voici l'époque des déménagements : nous prions nos abonnés et lecteurs de nous aviser de tout changement d'adresse.

Diplômés, si vous tenez au progrès de l'œuvre universitaire, donnez l'exemple de la collaboration et de la solidarité. Retournez sans retard au secrétaire de l'Association, 515 est, rue Sherbrooke, le chèque de la page IV. Vous recevrez un reçu si vous en faites la demande.

### THEOLOGIE

Lachance, Geo.-Emile, 1937      Prévost, C., 1938  
Mousseau, Ferdinand, 1937

### DROIT

Mendell, M.-A., 1937      Meunier, Jean, 1937

### MEDECINE

Benoit, Emmanuel, 1937      Jeannotte, Albini, 1937  
Comtois, Albert, 1937      Millier, A.-Jos., 1937  
Deshaies, Georges, 1937      Primeau, Ernest, 1937  
Gagné, Emmanuel, 1937-38      Trudel, H., 1937

### SCIENCES

Gosselin, Gaston, 1937      Pesant, abbé René, 1937

### CHIRURGIE DENTAIRE

Jolicoeur, Alphonse, 1937      Robillard, Sténio, 1937  
Jutras, Jos.-A., 1937-38-39      Therrien, Anatole, 1937-38

### GENIE CIVIL

Cyr, Elzéar, 1937      Mondello, Roméo, 1937  
Larivière, Alex., 1937

### INSTITUT AGRICOLE

Gosselin, Albert, 1937

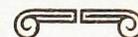
### OPTOMETRIE

Mélançon, Rosario, 1937      Prévost, Emile, 1937

### ABONNES DIVERS

Bernier, J.-A., 1937-38-39      Gagnon, P.-E., 1937  
Delage, Hon. Cyrille, 1937      Sisters of St-Ann, 1937

## Le Fonds des Anciens



Aucune souscription nouvelle depuis le 15 mars. C'est regrettable. Nous connaissons plusieurs Anciens, plusieurs amis de l'Université qui pourraient bien nous envoyer quelque chose. Qu'attendent-ils? Nous ne demandons pas aux nôtres de faire autant que les Anciens des universités américaines... Nous serions satisfaits de recevoir chaque mois cent dollars en une seule ou en plusieurs souscriptions.

Nous rappelons que la souscription au Fonds ne dispense pas le souscripteur de verser sa cotisation annuelle, sauf lorsqu'il s'agit d'un membre fondateur. Dans ce dernier cas, le Diplômé qui a souscrit cent dollars ou plus est considéré comme ayant payé sa cotisation pendant cinq ans à partir de 1935. Quant à l'astérisque placé devant certains noms, il signifie que la souscription de membre fondateur n'a pas encore été complétée.

### MEMBRES FONDATEURS

(100 dollars ou plus)

BARIL, Docteur Georges	*LANCTÔT, M. Henri
CASGRAIN &	LANGEVIN, Dr Stephen
CHARBONNEAU	LEFEBVRE, Olivier
DANDURAND, l'hon. R.	LÉVEILLÉ, Arthur
DECARY, Arthur	MARION, Dr Donatien
DEMERS, l'hon. Philippe	MASSON, Dr Damien
*DUBÉ, Docteur J.-E.	MAURALT, Olivier
DUBEAU, Docteur Eud.	*NADEAU, M. Hervé
*FRIGON, Augustin	PIETTE, Mgr J.-V.
GAGNON, Paul	*ST-JACQUES, Dr Eugène
GAUDREAU, Dr Stanislas	*THÉBAUD, Docteur Jules
*GOUIN, Léon Mercier-	UNION MÉDICALE DU
GROULX, M. Henri	CANADA
LALLEMAND, M. Jean	VALLÉE, M. Arthur

### MEMBRES DONATEURS

(de 5 à 100 dollars exc.)

AMOS, Arthur	GAGNÉ, Docteur J.-Emm.
BARIBEAU, Docteur C.	GAREAU, Alexandre
BEAUBIEN, l'hon. C.-P.	GINGRAS, Abbé J.-Bernard
BÉCOTTE, Docteur H.	JARRY, Docteur J.-A.
BÉGIN, Docteur Philippe	LABARRE, J.-P.
BELHUMEUR, Dr Géd.	LADOUCEUR, Dr Léo
BOHÉMIER, Dr P.-S.	LAFERRIÈRE, René
BOURBEAU, Roméo	LANCTÔT, Jean
BRAULT, Docteur Jules	LANCTÔT, J.-Philippe
BRUNAUT, S. E. Mgr H.	LANGLOIS, S. E. Mgr J.-A.
BUISSON, Arthur	LAURENT, Docteur E.-E.
CHAMPAGNE, Dr J.-A.	LÉONARD, Dr D.
CHARBONNEAU, J.-N.	MALLETTE, Mme Marie
CHARTIER, Chanoine É.	MIRON, Numa
CHAUSSÉ, Fernand	PARIZEAU, Docteur T.
CHOUVON, Docteur E.-J.	PERRIER, Hector
DAVID, Athanase	PRINCE, Dr J.-B.
de MONTIGNY, Roland	ROY, F.-X.
DEROME, Jules	SAINT-DENIS, Dr J.-A.
DÉSY, Anatole	SAINT-JACQUES, Jean
DUBÉ, Docteur Edmond	SMITH, Alexander
DUPUIS, Armand	SMITH, Dr C.-G.
ÉCOLE SUP. DE MUSIQUE	TRUDEAU, Dr Raphaël
FERRON, Docteur Alph.	VÉZINA, François
FONTAINE, T.-A.	
FORGET, Son Exc. Mgr A.	

Prière d'adresser toute souscription au trésorier

Monsieur HENRI GROULX,

515 EST, RUE SHERBROOKE,

MONTREAL.

Diplômés, soyez des nôtres le 27 mai.

## POUR VOUS DÉSALTÉRER . . .

Des millions se dépensent annuellement pour désaltérer la population. Avez-vous songé qu'il existe un breuvage que vous pouvez servir hiver comme été, selon la température et qui nourrit en rafraîchissant parce qu'il est à base de lait ?

Demandez le BREUVAGE AU CHOCOLAT POUPART. Il plaît aux adultes comme aux enfants.

### A. POUPART & CIE, LIMITÉE

FRontenac 2194 Angle Wolfe et Robin.

LAIT - CRÈME - BEURRE - OEUFS - BREUVAGE AU CHOCOLAT

## LA BONNE VOIE

Le chemin de la banque mène à la prospérité. Un compte d'épargne offre plusieurs avantages. Il développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et donne de l'assurance. Il protège votre argent contre les pertes, le vol et les dépenses inutiles.

Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**  
530 bureaux au Canada  
65 succursales à Montréal

## NOTRE BEURRE

Sa  
QUALITÉ  
a fait sa  
RENOMMÉE



Cette Revue est imprimée par

### IMPRIMERIE MODÈLE LIMITÉE

IMPRIMEURS  
EDITEURS  
REGLEURS  
RELIEURS

1206 Est, RUE CRAIG  
EDIFICE "LAURENTIAN"  
Téléphone: AMherst 2152

Anesthésie au gaz  
sur rendez-vous

Tél. DE. 4055  
2292, Girouard

### DOCTEUR M. CLERMONT B.A., F.I.C.A. ANESTHESISTE

à l'hôpital de la Miséricorde et  
à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine  
Membre de la "International Anesthesia Research Society"  
et de la "Montreal Society of Anesthetists".

Pour vos . . .

## DESSINS et CLICHÉS

Téléphonez MArquette 4549

### LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE

282 OUEST, RUE ONTARIO, près Bleury, — MONTREAL.

L'examen des Yeux, Troubles Mus-  
culaires et Ajustement des Verres

### FAVRO-LITE — CORECTAL et TILLYER

Par nos  
Spécialistes Optométristes et Opticiens  
"Bacheliers en Optométrie"

Lorsque vos verres sont fabriqués dans nos  
laboratoires, d'après notre examen scientifi-  
que, ILS SONT PARFAITS. Grâce à nos  
nouveaux instruments de précision, "l'à peu  
près" n'existe plus.

### TAIT-FAVREAU LTÉE

265 SAINTE-CATHERINE EST — Tél. : LA 6703  
Succursale 6890, rue SAINT-HUBERT — Tél. CA 9344  
270, ave VICTORIA, ST-LAMBERT, Tél. 791

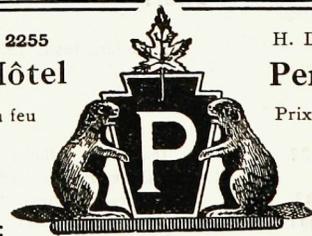


Tél. MArquette 2255

### Hôtel

à l'épreuve du feu

Coin St-Denis  
et  
Ste-Catherine



H. DUBOIS, Gérant  
Pennsylvanie

Prix spéciaux pour les  
diplômés et les  
étudiants.

Montréal, Can.

Examen de la vue  
Lunettes et Lorgnons

Téléphone : HA. 5544

### PHANEUF & MESSIER OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, rue Saint-Denis,  
(Tout près de la rue Ontario).

Montréal

Aux Diplômés de l'Université de Montréal

Avec les compliments de la maison

### ALMANZOR LIMITÉE FLEURISTE

Tél. DO 7076 5054 AVE. DU PARC, MONTREAL.

1926 RUE PLESSIS  
PRES ONTARIO

AMHERST 8900

G. N. MONTY,  
PRÉSIDENT

L. P. GAGNON,  
VICE-PRÉSIDENT

Mme P. MONTY,  
SECRETAIRES

Capt. J. A. BOIVIN,  
DIRECTEURS

J. P. & MARIN,  
DIRECTEURS

## MONTY, GAGNON & MONTY

### POMPES FUNEBRES

SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de  
La Compagnie Générale de Tréfilés Funéraires, Limitée

B. LAPOINTE, 4156 RUE ADAM, MAISONNEUVE — AMHERST 8788



H. P. MONTY

## Anciens de l'Université

C'EST LE JEUDI 27 MAI  
qu'aura lieu notre grande  
REUNION ANNUELLE  
à l'Immeuble de la Montagne

Anciens de l'Université  
*Fête des diplômés « « Soyez des nôtres*

**LE JEUDI, 27 MAI**

au DINER qui vous sera servi à la montagne  
A 7 HRES 30, P.M.

**DANS LES SALLES CHAUFFÉES**

DE LA FUTURE BIBLIOTHEQUE.

à la représentation cinématographique qui vous est offerte au Théâtre  
Saint-Denis, par la Compagnie France-Film.  
A 11 HRES 30, P.M.

DEUX PRIMEURS :

LA PORTE DU LARGE, avec Victor Francen et Marcelle Chantal.  
LE RÉSERVISTE IMPROVISÉ, avec Félix Oudart.

Anciens de l'Université, encouragez le film français.

**LA COMPAGNIE FRANCE-FILM**

Directeurs : MM. ARTHUR VALLÉE, ALBAN JANIN, J.-A. DE SÈVE,  
PIERRE CHARTON, ALBERT JANIN, R.-A. BENOIT, ROBERT HUREL.

1135, RUE BEAVER HALL

MONTREAL.

En hommage à  
l'Association des Anciens  
de l'Université de Montréal



*Docteur  
Etienne Bouchard  
1622-1676*



C'est à la demande de la Compagnie de Montréal que le docteur Bouchard vint au Canada en 1653, pour prendre soin des malades de la nouvelle colonie.

Pour une période de cinq ans, il s'engagea par contrat à soigner les patients à raison de 100 sols par client, et reçut en même temps une avance de 147 livres.

Ce contrat, signé en présence de Lambert Closse, constituait une innovation dans la pratique médicale, et semble avoir été l'origine d'un « service médical social » tel que pratiqué aujourd'hui dans nos dispensaires.

Le docteur Bouchard fut aussi chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal de 1659 à 1670. Il mourut le 20 juillet 1676, âgé de 54 ans.

---

---

**BIÈRE**

**DAWES**

**BLACK HORSE**

---

---

LA BIÈRE EN BOUTEILLE QUI SE VEND LE PLUS AU CANADA